

AGRICEREALES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

AGRICEREALES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Assemblée générale du groupe AGRICEREALES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Français ; Accréditation Cofrac validation/vérification n° 3-1861, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations de nature historique ou extrapolée de la déclaration de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ;

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente en l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données publiques externes utilisées (*ex : les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, les trajectoires climatiques sectorielles, ...*). Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration (*ex : le périmètre de reporting, les extrapolations effectuées sur les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre scope 3 reportés...*).

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière, de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, [et] à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Unigrains, Unigrains agrégé, Mecatherm, et couvrent entre 82% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre janvier 2023 et avril 2023 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 11 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 06/04/2023

Le Commissaire aux comptes désigné Organisme tiers indépendant

RSM Paris



Martine, Leconte

Directrice département RSE
Associée

Annexe 1: Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Enjeux et perspectives		Projet fédérateur « Unigrains 2030 » – véritable feuille de route des axes de développement prioritaires pour les années à venir.
Gouvernance RSE		La présentation de notre démarche RSE à l'arrivée de chaque nouveau collaborateur.
La RSE au sein du processus d'investissement	-	La note de présentation remise aux Membres lors de ce Comité intègre l'analyse de la maturité RSE de la cible et souligne les points d'attention identifiés sur les enjeux RSE.
E1: Politique d'investissement responsable R1: Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	ICP : % des investissements 2021 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération	La Responsable RSE est désormais présente dans toutes les instances qui jalonnent le processus d'investissement.
E2 : Transition énergétique R2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique	ICP : Consommation gaz / consommation électricité /	Des échanges ont été menés avec une dizaine d'acteurs de référence dans le domaine du bilan carbone. La décision de la mise en place du Forfait de Mobilité Durable pour 2023 en est une traduction.
E3 : Transition Agroécologique R3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique	ICP : Encours net au 31/12/2022 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives agricoles + industries de 1ère transformation	Unigrains s'est également engagée sur la question du stockage agricole du carbone en participant à la réflexion France Carbon.
E4 : Attraction et gestion des talents R4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents	ICP : Turn over involontaire % salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salarié en CDI (au 31/12 de l'année N)	La politique de rémunération d'Unigrains a été redéfinie avec le déploiement d'une rémunération variable. Concrétisation de projets de Mobilité à l'internationale qui répondent à l'expression des salariés de pouvoir acquérir une compétence en la matière.

		Unigrains se place, par ailleurs, largement au-dessus des benchmarks GPTW que ce soit pour le secteur des services financiers ou encore l'industrie agroalimentaire.
<p>E5 : Impact sociétal positif</p> <p>R5 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle</p>	<p>ICP :</p> <p>Montant des soutiens</p>	<p>D'anciens ordinateurs de bureaux ont été reconditionnés par le service informatique d'Unigrains pour être donnés à une association qui accompagne des personnes en situation de handicap psychique, et les soutient dans leur insertion dans l'emploi.</p>
<p>Synthèse des actions RSE</p>	-	<p>Consignes de tri et recyclage des déchets au siège d'Unigrains.</p> <p>Plan d'action sur l'égalité Hommes/Femmes.</p>



Annexe 2 : Version de la DPEF validée par RSM Paris



AGRICÉREALES

AGRICÉREALES DÉCLARATION DE PERFORMANCE - EXTRA FINANCIÈRE 2022

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DE L'AGRICULTURE CÉRÉALIÈRE, «AGRICÉREALES», Société Anonyme au capital de 1.700.000 €, dont le siège social est 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 334 428 810, détient une participation majoritaire de 58,9 % dans la Société UNICÉREALES, Société détenant elle-même 67,8 % de la Société UNIGRAINS.

AGRICÉREALES gère sa participation dans UNICÉREALES et assure, pour le Groupe, son rôle de holding. AGRICÉREALES et UNICÉREALES n'ont pas d'activité opérationnelle, leur fonction est d'organiser la détention des titres de la société Unigrains entre ses différents actionnaires.

RAPPORT RSE 2022

Déclaration de Performance
Extra-Financière



DRAFT





AVERTISSEMENT

Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du Groupe Unigrains, en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Les informations portent sur l'année 2022. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début de l'année 2023 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du Groupe Unigrains. Pour l'ensemble des 5 enjeux extra-financiers « porteurs de risques et d'opportunités » présentés ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés présentés portent sur l'année 2022.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : **Anne Perrot**, Responsable RSE

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL RSE :

- **Florence Alin**, Directrice de Participations • **Lauren Alves**, Responsable RH
- **Anne Couderc**, Responsable d'Etudes Economiques • **Hind El Hachime**, Services Généraux
- **Etienne Jobard**, Chargé d'Etudes Economiques • **Sophie Kersaudy**, Responsable Communication TMG
- **Sandrine Le Dily**, Comptable • **François-Xavier Masson**, Directeur d'Investissements
- **Ari Levine**, Directeur RH – RSE – Communication • **Romain Pinpernet**, Directeur de Participations
- **Camille Renaud**, Contrôleuse de Gestion

Unigrains, 23 avenue de Neuilly 75116 Paris, Tel : +33 (0)1 44 31 10 00 - [@UnigrainsGroup](https://twitter.com/UnigrainsGroup)



La RSE constitue un pilier majeur de notre projet « Unigrains 2030 »



Eric Thirouin,
PRÉSIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL D'UNIGRAINS



Maxime Vandoni,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÉGUÉ D'UNIGRAINS



Depuis 1963, Unigrains développe et partage la mission et les valeurs confiées par ses fondateurs céréaliers français : investir et accompagner les projets de valorisation des productions agricoles, et tout particulièrement des céréales, tout au long de la chaîne de valeur de l'agroalimentaire.

Ses racines agricoles, son métier d'investisseur et son expertise sectorielle agroalimentaire, lui confèrent **un positionnement privilégié mais aussi une responsabilité toute particulière** : renforcer les liens entre agriculture et agroalimentaire pour contribuer à nourrir durablement 9 milliards de personnes d'ici 2050.

C'est pourquoi, depuis 60 ans, Unigrains ne cesse d'évoluer et d'innover pour continuer à remplir pleinement son rôle en faveur des meilleurs projets de développement dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie **en tant qu'investisseur long terme, actif et responsable.**

La RSE est inhérente à sa volonté d'apporter des contributions positives aux transitions agricoles et aux systèmes agroalimentaires de demain.

Si, depuis notre arrivée et l'évolution de la gouvernance opérée en octobre 2021, nous faisons de la RSE un des piliers majeurs de notre projet « Unigrains 2030 », il s'agit d'une ambition qui s'inscrit pleinement dans la continuité historique de l'entreprise.

Dans ce rapport, vous constaterez le sérieux, le pragmatisme et l'humilité dont nous faisons preuve face aux transitions complexes liées au changement climatique, aux défis de l'agroécologie ou encore aux enjeux de la souveraineté alimentaire.

En 2022, notre Groupe a agi sur chacun de ses 5 axes d'engagements :

Investissement Responsable

- Déploiement systématique d'une grille d'analyse et de suivi RSE
- 100% des investissements directs réalisés en 2022 ont ainsi fait l'objet d'une analyse RSE approfondie au préalable
- Participation de la Responsable RSE à chaque instance décisionnelle

Transition Énergétique

- Mise en place, chez Unigrains, d'un plan de Sobriété Énergétique en réponse à la demande du Gouvernement
- Réalisation de deux Bilans Carbone, le premier au niveau de nos activités « services financiers » basées à Porte Maillot et le deuxième au niveau des activités industrielles chez Mecatherm, avec des Plans de Réduction qui seront dressés en 2023

Transition Agroécologique

- Préparation et partage de deux études majeures au cœur des stratégies pour favoriser une agriculture responsable
- Poursuite de nos investissements dans l'amont agricole avec une réflexion engagée sur une approche spécifique en faveur de l'innovation

Attractivité et Gestion des Talents

- Déploiement et certification «Great Place to Work» chez Unigrains
- Ouverture de la Mobilité Internationale
- Mise en place du Forfait Mobilité Durable chez Unigrains, Unigrains Développement, AuxinéA et Messis Finance à partir de début 2023

Impact Sociétal Positif

- Initiative Unigrains Solidaire : 44k€ mobilisés par le Groupe et ses collaborateurs en faveur des associations d'aide suite à la guerre en Ukraine
- Participation d'une délégation Unigrains aux Rencontres de FERT en Côte d'Ivoire



Alors qu'Unigrains fêtera ses 60 ans en 2023, nous comptons accélérer encore notre travail sur ces 5 enjeux extra-financiers dans le cadre d'une démarche résolument collaborative mobilisant l'ensemble des salariés, administrateurs et partie-prenantes. Nous tenons à les remercier pour leur implication dans cet effort et leurs nombreuses contributions.

01 PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS & Modèle d'Affaires

- Vision-Valeurs-Missions
- Dates clés
- Spécificités
- Organigramme simplifié
- Modèle d'affaires
- Présentation détaillée des principales entités du Groupe
- Enjeux & perspectives

02 GOUVERNANCE RSE & Politique d'Investissement Responsable

- Gouvernance RSE
- Engagements RSE
- La RSE au sein du processus d'investissement
- Grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises-partenaires
- Témoignage Restoria
- Témoignage Terres du Sud

03 IDENTIFICATION ET SUIVI des Risques & Opportunités Extra-Financiers

- Identification des enjeux & risques extra-financiers
- Les principaux enjeux RSE porteurs de risques & d'opportunités
 - Risque 1 : Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible
 - Risque 2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique
 - Risque 3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique
 - Risque 4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents
 - Risque 5 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle
- Implication dans des initiatives responsables au sein de la filière agri-agro
- Résumé des principales actions engagées
- Note méthodologique



PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS & Modèle d'Affaires



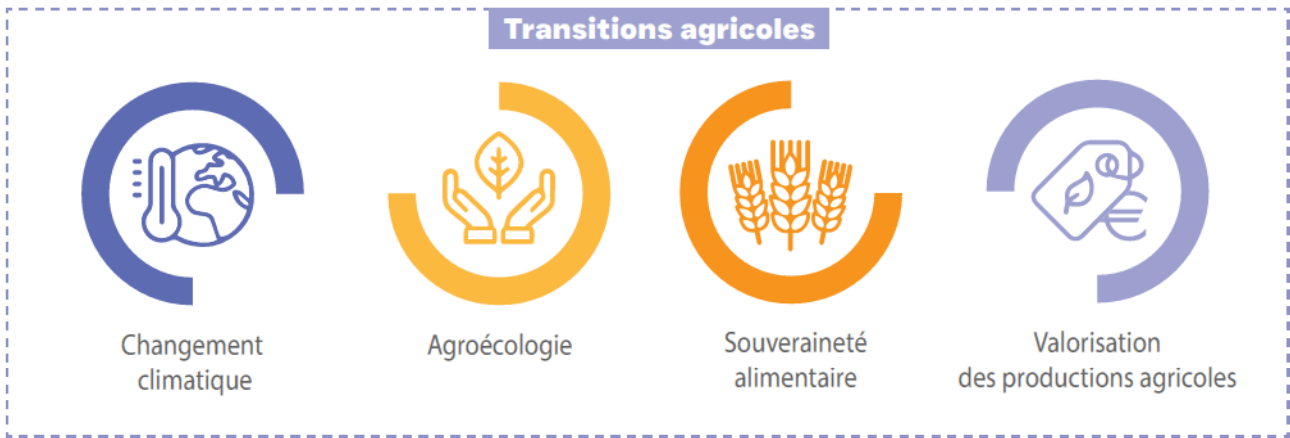


VISION-VALEURS-MISSIONS



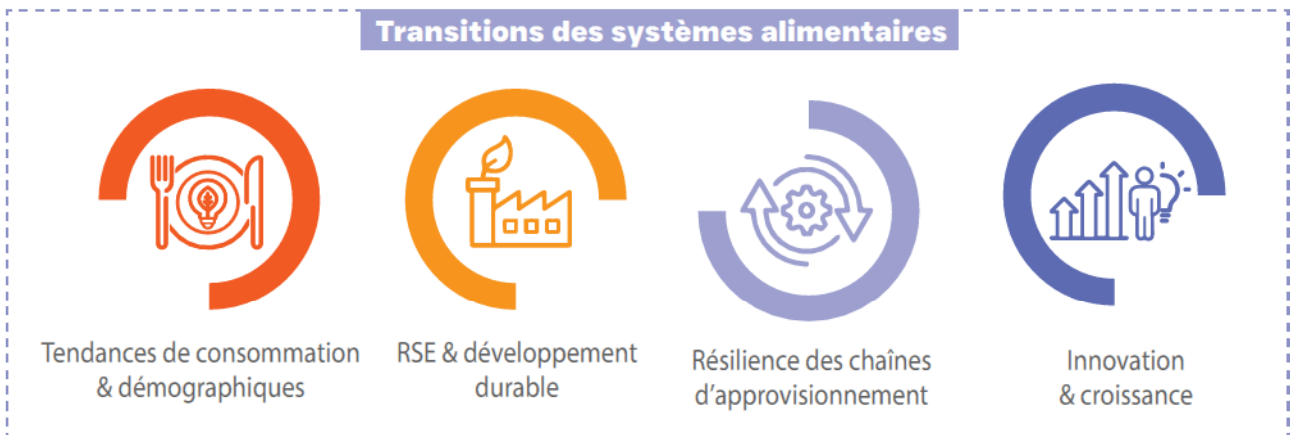
Construire ensemble la chaîne de valeur agroalimentaire de demain

Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs engagés dans les transitions agri-agroalimentaires



UNIGRAINS

Investisseur long terme, actif et responsable,
spécialiste de l'agroalimentaire, visant des contributions positives
aux transitions agricoles et aux systèmes alimentaires de demain.



Nos valeurs

- **Indépendant et capable de fédérer** des acteurs divers autour de ses projets et de sa vision
- **Influent** grâce à l'expertise de ses équipes, à son accompagnement sur les sujets d'avenir et à sa capacité à apporter de la valeur ajoutée
- **Ouvert sur le monde et présent en Europe**, avec une stratégie d'investissement unique, adaptée aux marchés locaux



DATES CLÉS



Dès 1963, les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles. Unigrains se développe continuellement depuis, en France et à l'international.

1963

Unigrains complète l'action de la COFACE

pour le financement des exportations de céréales

1991

Extension des activités

à l'ensemble des industries agroalimentaires

2004

Création de Cerea Partners

et lancement d'une activité de gestion pour compte de tiers (cédée en 2019 à son équipe de management)

2011

Ouverture internationale

participation dans des fonds d'investissement centrés sur l'agroalimentaire

2018

Lancement d'un Fonds dédié aux PME italiennes

par Unigrains Développement
Acquisition de Mecatherm, leader mondial des équipements pour la BVP industrielle

2021

Création d'AuxinéA

société de conseil & services dédiée aux coopératives agricoles et aux entreprises de l'agroalimentaire

1971

Création du Fonds de Solidarité

des céréaliculteurs et des éleveurs, géré par Unigrains;
Développement des interventions en haut de bilan

2003

Unigrains intègre dans ses actifs une partie des Fonds gérés

Loi des Finances 2003

2007

Création de Messis Finance

conseil en Fusions & Acquisitions, cessions, levées de fonds

2015

Lancement d'une activité de co-investissement

avec Unigrains sur des opérations de taille importante, gérée par Unigrains Développement

2020

Création d'Unilis Agtech

joint-venture avec Arvalis pour accompagner les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies

2022

Accélération en Europe du Sud

projet d'ouvrir des filiales Unigrains Italia et Unigrains Iberia

SPÉCIFICITÉS



Spécialiste de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie

- Ancrage agricole historique et actionnarial
- Expertise sectorielle reconnue
- Relais et réseaux à l'international



Investisseur indépendant

- Détenu majoritairement par la profession céréalière française
- Investisseur sur fonds propres



Approche partenariale & active

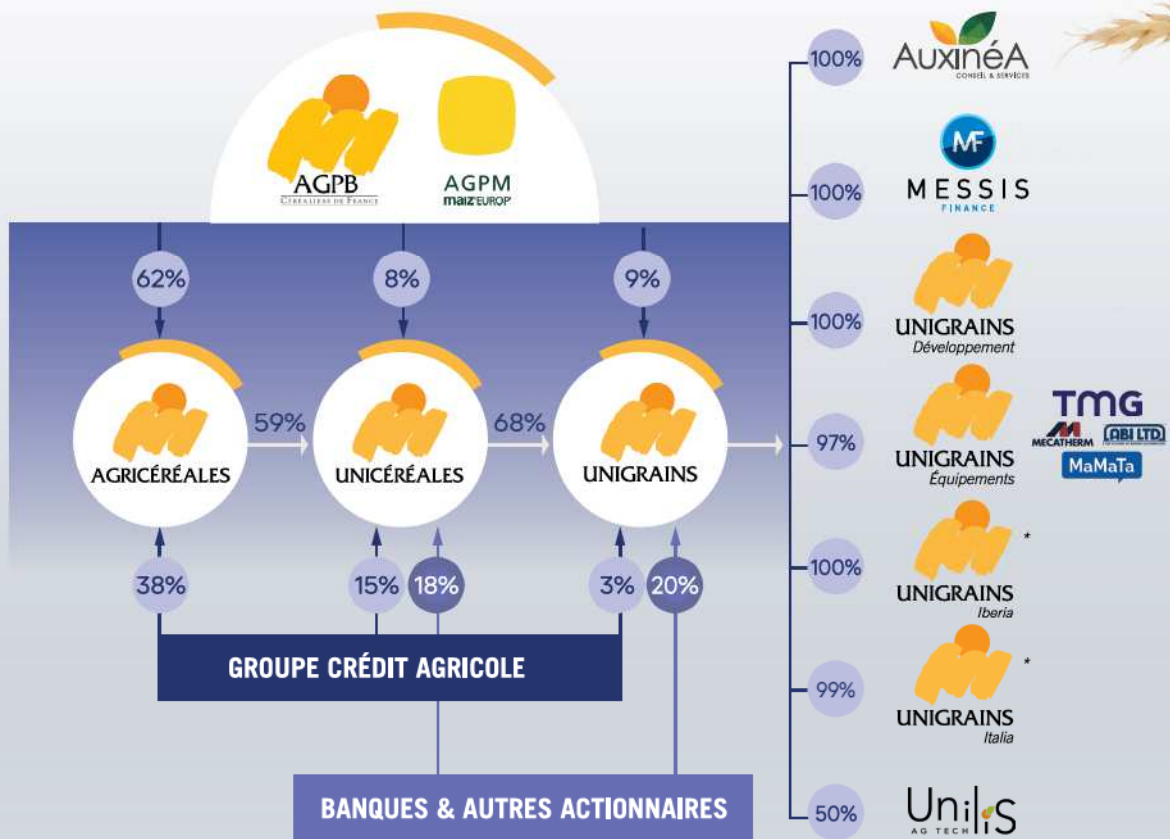
- Engagement de long terme pour le développement des entreprises
- Force de proposition au service des projets de développement



Implication, éthique & intégrité

- Attentif au respect des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable
- Charte d'éthique et de responsabilité

ORGANIGRAMME simplifié



* En cours de constitution



MODÈLE D'AFFAIRES

PRODUCTIONS AGRICOLES

ENTREPRISES de la chaîne de valeur agroalimentaire

Amont	1ère transformation	2ème transformation	Distribution	Secteurs connexes
<ul style="list-style-type: none"> Agrofournitures Engrais et produits de protection des plantes Génétique animale Machinisme agricole Semences 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte et stockage Fruits & légumes Ingrédients Lait et fromages Malt, amidon, sucre Meunerie, semoulerie, maïserie Nutrition, santé animale Produits de la mer Viandes & œufs 	<ul style="list-style-type: none"> Boissons Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie Charcuterie & traiteur Epicerie Surgelés 	<ul style="list-style-type: none"> Distribution spécialisée Jardinerie Restauration hors foyer 	<ul style="list-style-type: none"> Bioéthanol Biomatériaux Chimie verte Emballages Equipements industriels Logistique & transport Produits santé, hygiène, cosmétiques bio Sécurité alimentaire

IDENTIFICATION des projets de développement

- Croissance organique
- Croissance externe
- Développement international
- Réorganisation actionnariale



UNIGRAINS
L'INVESTISSEUR-PARTENAIRE
DES ENTREPRISES DE L'AGROALIMENTAIRE

ACCOMPAGNEMENT stratégique & financier

- Prise de participations
- Modalités adaptées
- Expertise sectorielle
- Financement des projets
- Horizon long terme
- Ingénierie financière
- Réseaux

MÉTIERS

Investissement	M&A	Equipements	Innovation	Conseil & Services
UNIGRAINS UNIGRAINS Développement UNIGRAINS Iberia UNIGRAINS Italia	MESSIS	UNIGRAINS Equipements TMG MECATHERM ABI LTD MaMaTa	Unilis	Auxinéa

950 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2022
 1,2 Mds€ sous gestion au 31/12/2022
 23 professionnels de l'investissement
 8 chercheurs et documentalistes dédiés à l'agri-agro

+1 000 entreprises soutenues par le Groupe depuis sa création
 ~80 participations actuellement en portefeuille
 10 à 20 opérations réalisées et 100 à 150M€ investis par an
 25 pays où le Groupe est présent via ses investissements directs et indirects
 60 études publiées en 2022 pour décrypter les tendances du secteur

CONSOMMATEURS

Une action constante pour renforcer les liens entre agriculture et agroalimentaire



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

des principales entités du Groupe

Investissement



M&A



Conseil & Services



Equipements



Innovation



L'Investisseur-Partenaire
des entreprises
de l'agroalimentaire
et de l'agro-industrie



Chiffres Clés

+1000 ENTREPRISES soutenues depuis 1963

+80 PARTICIPATIONS actuellement en portefeuille

60 ANS D'EXPÉRIENCE SECTORIELLE dans le capital-investissement

950M€ DE FONDS PROPRES consolidés au 31/12/2022

31 INVESTISSEURS ET CHARGÉS D'ÉTUDES spécialistes de l'agroalimentaires

Stratégie d'Investissement



Prises de participations

- Dans le cadre du **renforcement des fonds propres** (opérations de croissance organique et/ou externe) et de la **recomposition de l'actionnariat** (rachat de minoritaire, optimisation patrimoniale)



Tickets de 1 à 100 M€

- Investissements unitaires de **1 à 100 M€** en fonds propres et quasi-fonds propres
- **Capacité à réinvestir** pour accompagner la croissance des entreprises
- Possibilité de **co-investissement** aux côtés d'autres partenaires



Politique RSE-ESG

- Charte d'Éthique et de Responsabilité
- Grille d'Analyse et de Suivi Extra-Financier
- Signataire des **PRI** et de la **Charte d'Investissement Responsable France Invest**



Approche long terme

- **Approche long terme** avec un horizon de sortie compris entre 5 et 8 ans
- Partenariat fort avec des entrepreneurs et des équipes de management fondé sur la confiance et le partage d'une stratégie de développement ambitieuse



Solutions sur mesure

- **Accompagnement d'entreprises de toutes tailles**, en fonction du calendrier et des contraintes de leurs projets
- **Modalités d'investissement adaptées** aux besoins de l'entreprise (actions, obligations convertibles, bons de souscription, d'actions.)

Extrait du Portefeuille

PME et ETI



Coopératives



Fonds spécialisés



Société de gestion
pour compte de tiers
en co-investissement
avec Unigrains



Chiffres Clés

2016 **CRÉATION**
d'Unigrains Développement

2 **FONDS**
gérés

254,9M€ **LEVÉS**
depuis le lancement

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003, depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.

Fonds Gérés

Au 31 décembre 2022, Unigrains Développement a levé, pour l'ensemble de ses deux Fonds **254.9 M€**

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (200 M€)

- Constitué en avril 2016 et dédié aux investisseurs institutionnels, le Fonds investit en capital ou en quasi-capital dans des ETI non-cotées françaises et européennes de l'agroalimentaire en co-investissement avec Unigrains
- Au 31/12/2022 le Fonds a réalisé 6 investissements principaux et 2 cessions



* Société cédée en 2021 ** Société cédée en 2022

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

- Constitué en juin 2018, sponsorisé par Unigrains et ouvert aux investisseurs européens, le Fonds investit au capital des sociétés italiennes de l'agroalimentaire.
- Au 31/12/2022, le Fonds a réalisé 8 investissements principaux et 3 cessions.



* Société cédée en 2020 ** Société cédée en 2022

Approche et Actions RSE-ESG

Au-delà des exigences réglementaires auxquelles elle est soumise en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF, **Unigrains Développement est attachée aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance** dans son activité comme dans ses investissements.

Les politiques RSE-ESG d'Unigrains détaillées dans ce rapport, ainsi que les engagements, labels et initiatives du Groupe s'appliquent pleinement à Unigrains Développement.

Equipe de Gestion

Vincent Destieu

DIRECTEUR GÉNÉRAL

François-Xavier Masson

GÉRANT FINANCIER DU FONDS IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Francesco Orazi

GÉRANT FINANCIER DU FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO

Alfredo Cicognani

DIRECTEUR D'INVESTISSEMENTS – FAI

Stefano Masini

DIRECTEUR D'INVESTISSEMENTS – FAI

Deux nouvelles filiales en cours de lancement pour porter les ambitions du Groupe en Italie, en Espagne et au Portugal




En 2022, le Groupe Unigrains a lancé un projet ambitieux et structurant pour son développement international en ligne avec sa vocation d'être l'investisseur-partenaire de référence des entreprises de l'agroalimentaire. Ce projet se concrétise à travers la création de deux nouvelles filiales, Unigrains Italia, basée à Milan et Unigrains Iberia basée à Madrid*.

Unigrains Italia et Unigrains Iberia interviendront en tant qu'investisseurs sectoriels, responsables et de long terme au capital des PME-ETI de l'agroalimentaire valorisées entre **30 et 150 M€** avec des tickets d'investissement unitaires compris entre **5 et 25 M€** en prise finale.

L'ambition pour chaque filiale est d'investir **80 à 100 M€** en direct et sur fonds propres, en cinq ans, dans une dizaine d'entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Italia et Unigrains Iberia bénéficieront de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur Ajoutée de leur maison-mère.

** actuellement en cours de création ou de lancement, les filiales Unigrains Italia et Unigrains Iberia sont exclues de l'analyse des risques extra-financiers détaillée de cette Déclaration de Performance Extra-Financière.*



« Alors que nous opérons sur des marchés de plus en plus internationaux, le Groupe Unigrains se doit de renforcer son dispositif et sa présence en Europe. L'Italie, l'Espagne et le Portugal, de par leur grande proximité géographique et culturelle, présentent de nombreuses opportunités pour le développement de nos entreprises-partenaires françaises et vice-versa. Le modèle innovant d'Unigrains Italia et d'Unigrains Iberia – financé exclusivement via nos fonds propres – nous assure la liberté de choisir et d'accompagner des entreprises porteuses de sens pour Unigrains et qui partagent nos valeurs et notre vision des transitions agri-agroalimentaires à réussir ensemble. »

Eric Thirouin, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNIGRAINS

« Les lancements d'Unigrains Italia et d'Unigrains Iberia constituent des étapes majeures dans l'ambition de notre Groupe de s'imposer en tant qu'investisseur-partenaire de référence des entreprises de l'agroalimentaire en Europe de l'Ouest, comme c'est déjà le cas depuis 1963 en France. Ces marchés agroalimentaires recèlent un tissu économique dynamique à l'image de ses PME-ETI remarquables et à fort potentiel. »

Maxime Vandoni, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ D'UNIGRAINS



Société de conseil
en M&A spécialisée
dans l'agroalimentaire
et l'agro-industrie



Chiffres Clés

2007 CRÉATION de Messis **+60** MANDATS RÉALISÉS depuis la création **5** PROFESSIONNELS confirmés

Créée par le Groupe Unigrains en 2007, Messis Finance est une société de conseil en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan. Par son appartenance au Groupe Unigrains, Messis Finance dispose d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires et d'une forte implantation au sein des tissus économiques locaux.

« Les acteurs coopératifs agricoles, les entreprises et les investisseurs évoluant dans les secteurs agroalimentaire et agro-industriel se trouvent confrontés à de multiples et profondes mutations qui ont des conséquences directes sur leur stratégie. Le rôle de Messis Finance est notamment d'accompagner ces actionnaires et dirigeants dans leurs projets stratégiques. »

Anne Sorlut James, DIRECTRICE GÉNÉRALE, MESSIS FINANCE



Les Métiers de Messis Finance

Messis Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie, qu'ils soient PME, industriels, coopératives, sociétés familiales, mais également des fonds d'investissement actifs dans le secteur.

Messis Finance accompagne les actionnaires et les équipes dirigeantes dans toutes leurs opérations de fusions & acquisitions, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation.



CESSIONS
(Minoritaire, majoritaire
ou totale)



ACQUISITIONS
(Croissance externe,
build-up)



LEVÉE DE FONDS
(recomposition du capital,
financement du développement)

Une Nouvelle Dynamique en 2022

Le 16 juin 2022, Messis Finance a annoncé l'arrivée d'**Anne Sorlut-James** en tant que Directrice Générale et celle d'**Aurélien Ferrand** en tant que Directeur Associé, réaffirmant son ambition d'accompagner durablement tous les acteurs de l'agroalimentaire et notamment les PME et les groupes familiaux dont les entreprises-partenaires de sa maison mère font partie.

Ce binôme expérimenté collaborait déjà dans leurs précédentes fonctions et a pour mission de développer l'activité de Messis Finance, de renforcer et d'animer son équipe qui se compose désormais de 5 professionnels bénéficiant d'une large expérience des opérations de fusions & acquisitions en France et à l'international, acquise au sein de banques d'affaires et de cabinets de conseil.

Équipementiers
et prestataires de services
dédiés à la boulangerie-
viennoiserie-pâtisserie
industrielle



Chiffres Clés

136 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES
consolidé en 2022

~500 COLLABORATEURS
• 3 usines : 2 en France, 1 au Canada
• 2 filiales : 1 au Canada, 1 aux États-Unis
• 1 siège en France

+1 000 PROJETS
installés dans +70 pays

+50 ANS
d'expertise

Détenue majoritairement par le groupe Unigrains depuis 2018, TMG (Together Means Greater) est une alliance d'équipementiers et prestataires de services pour la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie industrielle dans une logique de partenariat privilégié. TMG accompagne le développement de chacune de ses marques en favorisant la mise en commun d'expertises, de process et d'expériences autour d'un socle de valeurs partagées dont le savoir-faire, le respect des engagements et l'esprit d'équipe.

« Positionnées parmi les leaders des marchés où elles opèrent, les marques de TMG accompagnent leurs clients de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie industrielle du monde entier dans leurs défis de qualité produit, d'optimisation de coûts, de gain en efficacité, de transformation digitale, et de développement durable. Appartenir au Groupe Unigrains nous permet de mettre des compétences exceptionnelles à la disposition de nos clients, continuellement à la recherche de solutions innovantes. »

Olivier Sergent, PRÉSIDENT DE TMG

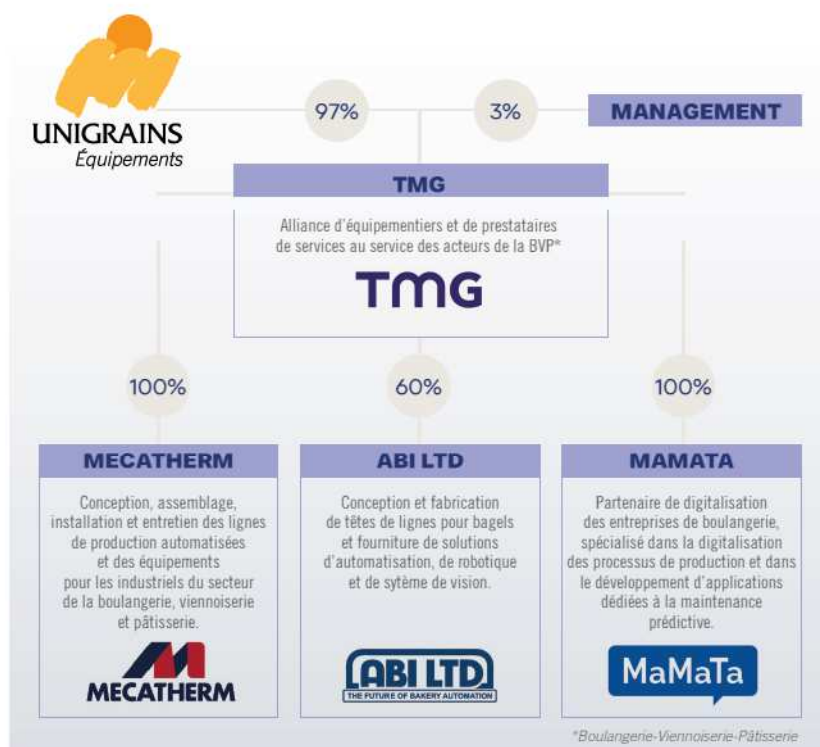


En 2022, le Groupe TMG a formalisé sa démarche RSE

Sous l'impulsion du Conseil d'Administration d'Unigrains Équipements, le Groupe TMG s'est mobilisé pour structurer sa démarche RSE au cours de l'année 2022. Une double mission a été confiée au cabinet Utopies, pour d'une part conduire un diagnostic et élaborer une stratégie RSE pour le Groupe, et d'autre part, réaliser un bilan carbone scope 1-2-3 sur le périmètre de Mecatherm. Ces chantiers ambitieux ont, grâce à la mobilisation et à l'engagement des équipes, progressé rapidement permettant d'atteindre un premier palier d'objectifs fin 2022 :

- **Les émissions de CO2** ont été établies en recourant au maximum à des données physiques pour limiter incertitude et marge d'erreur. Les enjeux sont majoritairement liés au scope 3, tout particulièrement dans la chaîne de valeur aval chez les clients via l'usage des lignes et, dans une moindre mesure, dans sa chaîne de valeur amont avec l'approvisionnement en matières premières. La matérialisation et le déploiement d'un plan d'actions de réduction sont des étapes inscrites pour 2023.

- **Les axes d'engagement RSE** sont identifiés et traduits en thèmes de travail opérationnels. Une étape de partage en interne accompagnée de la mise en place d'une gouvernance pour chaque axe stratégique sera menée en 2023 afin d'engager le déploiement d'actions.



Joint-venture entre Unigrains et Arvalis ; partenaire financier et technique des entrepreneurs de l'agtech



Chiffres Clés

2020 CRÉATION d'Unilis

48 DOSSIERS analysés

4 START-UPS accompagnées

La Profession Céréalière au Service de l'Innovation

- **Unilis Agtech** accompagne les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies afin d'accélérer l'optimisation et l'adoption de leurs solutions pour la production de grandes cultures et de culture fourragères.
- **Les entreprises visées par Unilis Agtech** développent des solutions applicables aux systèmes agricoles français et européens et disposent d'une preuve de concept. Elles ont déjà constitué une équipe pour porter leurs ambitions dans les domaines d'innovation tels que l'agriculture numérique, les agroéquipements, la nutrition et la protection des plantes, ou toute autre solution pertinente pour une amélioration durable des systèmes à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou des territoires.

Un Accompagnement Personnalisé

Les entrepreneurs sélectionnés par un jury conviennent avec Unilis Agtech des modalités spécifiques de leur accompagnement sur trois composantes indissociables :

- **Un accompagnement technique** d'Arvalis et le maillage offert par ses 27 implantations nationales
- **Un accompagnement financier** adapté en fonds propres ou quasi-fonds propres
- **L'accès à un large réseau** de mentors et d'experts impliqués



Les 4 start-ups Accompagnées



Inarix recourt aux technologies de vision par ordinateur/smartphone pour qualifier les récoltes partout, à tout moment.



Javelot est l'expert numérique du stockage de matières premières agricoles.



BioIntrant identifie et produit des bactéries phyto-bénéfiques pour la protection et la croissance des plantes.



Basée sur des données satellites météorologiques, la technologie Hyperplan permet de mieux anticiper la production végétale et d'améliorer les décisions opérationnelles, commerciales ou industrielles.

Société de conseil & services qui aide les groupes coopératifs et les entreprises de l'agroalimentaire à répondre aux enjeux financiers et organisationnels



Chiffres Clés

2021 CRÉATION d'AuxinéA

+15 MISSIONS réalisées depuis le lancement

Société de conseil & services créée sous l'impulsion du Groupe Unigrains en 2021, AuxinéA a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux de finance et d'organisation auxquels elles font face.

« L'activité d'AuxinéA, qui couvre désormais un pan très large de la finance d'entreprise opérationnelle et stratégique et qui s'adapte en permanence aux besoins conjoncturels de ses clients, s'inscrit pleinement dans l'orientation stratégique du Groupe Unigrains en permettant d'offrir plus de valeur ajoutée aux entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire. »

Catherine Requier, DIRECTRICE GÉNÉRALE, AUXINÉA



Domaines d'Intervention



STRUCTURATION FINANCIÈRE, FINANCEMENT ET TRÉSORERIE



PLANIFICATION FINANCIÈRE, CONTRÔLE DE GESTION ET OPTIMISATION DES PROCESSUS



GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Spécificités d'une Approche Unique et Différenciante

Expertise sectorielle

Spécialiste du secteur agroalimentaire et connaissance des spécificités et des contraintes auxquelles sont soumis les groupes agroalimentaires et agricoles

Expérience et savoir-faire opérationnel

Prestations effectuées majoritairement par des personnes ayant occupé des postes opérationnels dans des groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires

Approche pragmatique et sur-mesure

Service fiable et de qualité, adapté au profil et aux exigences du client, avec possibilité d'agir « pour le compte de », si souhaité

Mode opératoire adapté aux missions

Projet en délégation, management de situation, transfert de savoir-faire à l'équipe du client... dans une philosophie générale de transmission

Panel large de domaines d'intervention

Permettant une approche transverse des sujets et une couverture plus complète des problématiques





ENJEUX & PERSPECTIVES

Le Groupe Unigrains trace sa feuille de route à travers son projet « Unigrains 2030 » ...

- Suite à l'évolution de la gouvernance opérée fin 2021, Eric Thirouin, nouveau Président Directeur Général d'Unigrains et Maxime Vandoni, nouveau Directeur Général Délégué, ont engagé une réflexion stratégique pour permettre au Groupe Unigrains de jouer un rôle plus fort auprès de ses entreprises-partenaires et en faveur de la transition du monde agri-agro en rapprochant l'entreprise de ses origines agricoles.
- Cette réflexion, menée en collaboration avec le Conseil d'Administration, le Comité de Direction, les parties-prenantes, puis l'ensemble de ses collaborateurs lors d'un séminaire a donné naissance au projet fédérateur « Unigrains 2030 » – véritable feuille de route des axes de développement prioritaires pour les années à venir.

- Parmi les chantiers clés du Groupe pour consolider son modèle et construire ses piliers de demain :

Stratégie d'Investissement

Asseoir le rôle d'Unigrains en tant qu'investisseur actif

Valeur Ajoutée

Apporter aux entreprises-partenaires des expertises, réseaux et innovations, au-delà des ressources financières

Développement International

Affirmer le positionnement d'Unigrains comme l'investisseur spécialisé de référence en Europe et approfondir son réseau mondial

RSE

Être exemplaire en interne et accompagner chaque participation dans une démarche adaptée à ses propres enjeux extra-financiers

Soutien aux transitions agri-agro

Rapprocher le Groupe de ses origines agricoles et remplir pleinement son rôle au carrefour de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des entreprises et de l'investissement

Rayonnement

Être influent et prendre la parole afin de pouvoir fédérer des acteurs divers autour de ses projets



... et fêtera en 2023 ses **60 ans** de valeurs communes et de vision partagée

Cette célébration, qui aura lieu au 4ème trimestre 2023, réunira l'ensemble des parties-prenantes du Groupe afin de dresser le lien entre son histoire et ses ambitions futures :

Racines & Histoire

- Valeurs fondatrices
- Hommage aux prédécesseurs
- Constat des réalisations depuis 1963
- Histoires partagées



Ambition « Unigrains 2030 »

- Vision de la nouvelle équipe dirigeante
- Mission de l'entreprise
- Axes prioritaires
- Ecosystème & réseaux



GOVERNANCE RSE & Politique d'Investissement Responsable





GOVERNANCE RSE



« C'est notre démarche transversale et collaborative qui fait de la RSE l'affaire de tous »



« Le Groupe Unigrains accélère sa démarche RSE et en fait un des piliers majeurs du son projet Unigrains 2030. Cette forte impulsion stratégique, portée par le Conseil d'Administration, le Comité de Direction, puis déclinée en actions par le Groupe de Travail RSE et moi-même, trouve sa mise en œuvre grâce à l'engagement de tous.

Ce sont les efforts de chaque service qui structurent au quotidien la transformation responsable de notre entreprise : dans l'accompagnement de nos entreprises-partenaires par les équipes d'investissement et de valeur ajoutée, dans le suivi de la conformité et le contrôle des équipes Finances et Juridique, dans nos pratiques sociales avec les Ressources Humaines ainsi que dans la gestion de notre siège et de nos déplacements...

La sensibilisation des nouveaux collaborateurs à la prise en compte de la RSE dans la démarche d'investissement, la constitution d'équipes-projets comme pour la réalisation du bilan carbone, la rédaction de cette DPEF, le renforcement de nos liens avec Fert ou encore la prise en considération des enjeux RSE lors de l'étude des dossiers, illustrent cette démarche transversale et collaborative qui fait de la RSE l'affaire de tous. »

Anne Perrot,

RESPONSABLE RSE, UNIGRAINS

Conseil d'Administration

- Raison d'Être, Vision, Missions
- Alignement de la Politique RSE avec les attentes des actionnaires

Comité de Direction

- Le Directeur RH-RSE-Communication est chargé de porter les sujets RSE dans le cadre d'échanges collaboratifs et transversaux
- Validation des actions prioritaires inscrites dans la feuille de route annuelle
- Contrôle de l'état d'avancement

Responsable RSE

- Pilotage et accompagnement de la création, la mise en œuvre et le suivi de la Politique RSE
- Animation du Groupe de Travail RSE
- Veille & suivi des tendances

Groupe de Travail RSE

- Composé de 8 salariés convaincus de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE auprès de leurs équipes
- Des compétences variées impliquées transversalement dans la vie de l'entreprise, avec un engagement tout particulier des équipes d'investissement
- Apporteur d'idées pour développer la démarche et la faire vivre au sein de l'entreprise

Collaborateurs

- Les sujets RSE sont régulièrement détaillés lors des Réunions du Personnel
- Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE
- Consultation biannuelle des équipes d'Unigrains



LES ENGAGEMENTS RSE

Charte d'Éthique & de Responsabilité

Préambule

Fondée en 1963 par les céréaliers français, Unigrains accompagne en tant qu'investisseur et partenaire responsable des entreprises de toutes tailles, des secteurs de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie. A ce titre, cette Charte entend rappeler les principes qui guident l'activité d'Unigrains. Nous les mettons en pratique chaque jour dans notre action aux côtés de nos entreprises-partenaires, et ce dès les premières étapes d'analyse des opportunités et des décisions d'investissement.

Notre démarche se veut ainsi porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect des principes énoncés au service d'une création de valeur dans la durée.

Forte d'une expertise sectorielle unique et d'une compréhension d'ensemble des enjeux, Unigrains a conscience de son rôle et de sa contribution dans le développement responsable de ses entreprises-partenaires et des filières de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie, en France et à l'international.

Unigrains souhaite être partenaire de ses participations dans une relation de confiance, de partage des risques et de création de valeur. Pour ses entreprises-partenaires, cette Charte doit donc également être une ligne directrice au service d'une approche éthique partagée dans la conduite des affaires.

Dispositions

- **Parce que nous contribuons au développement des secteurs de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie...**

- Nous soutenons la vie des territoires en encourageant dans la mesure du possible la préservation d'une implantation industrielle forte, créatrice de croissance et d'emploi.

- Nous favorisons le développement à l'international des entreprises françaises et nous privilégions autant que possible le maintien en France des centres de décisions.

- Nous favorisons l'innovation dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie.

- **Parce que nous nous engageons aux côtés de nos entreprises-partenaires en faveur de la sécurité alimentaire...**

- Nous exigeons qu'elles produisent leurs meilleurs efforts pour fournir des produits et services conformes aux lois et réglementations en vigueur et correspondant au niveau de qualité attendu par les clients et les consommateurs.

- Nous prônons pour elles la maîtrise de l'origine de la traçabilité de leurs produits.

- Nous leur demandons de mettre en œuvre tous les moyens industriels, de certification et de contrôle nécessaires afin de garantir la fiabilité, la qualité et la traçabilité des produits et de diffuser une information loyale pour les clients et les consommateurs.

- Nous encourageons les démarches visant à continuellement améliorer le niveau de qualité, de sécurité et de performance au service de la satisfaction des clients et des consommateurs.

- **Parce que nous favorisons la gestion responsable du capital humain et des enjeux sociaux et sociétaux au sein de nos entreprises-partenaires...**



- Nous exigeons qu'elles veillent au respect de la personne humaine et à la stricte application des lois, conventions et codes relatifs au travail.

- Nous leur demandons de chercher à garantir à leurs collaborateurs un environnement de travail sain, sûr et sans risque

- Nous leur demandons de développer la formation et la compétence professionnelle de leurs salariés.

- **Parce que nous encourageons nos participations à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnablement possibles pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles...**

- Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale.

- Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible.

- Nous soutenons la gestion durable de l'eau.

- Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation.

- Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions.

- **Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur.**

- **Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs** et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.



Signataire des PRI

Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles et au sens large. Il s'agit de l'initiative volontaire en RSE la plus suivie au monde avec plus de 7 000 signataires dans 135 pays.

Pour plus d'information : www.unipri.org



France Invest Charte d'Investissement Responsable

Conscientes de leurs impacts, les sociétés de capital-investissement, membres de France Invest – dont Unigrains – ont formalisé leur responsabilité dans une Charte qui définit 16 engagements. Ces derniers répondent aux enjeux économiques sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance.

Pour plus d'information : www.franceinvest.eu



LA RSE au sein du processus d'investissement

Formation et Sensibilisation des Équipes d'Investissements

Des formations et informations sur l'analyse extra-financière et les évolutions réglementaires encadrant le reporting extra-financier ont également été organisées au cours de l'année.

L'adhésion des équipes d'investissement à la démarche d'analyse extra-financière est forte, en adéquation avec les caractéristiques d'investisseur long terme portées par Unigrains. L'analyse de la maturité RSE des dossiers d'investissement s'appuie sur la conduite d'entretiens RSE qui sont menés avec l'équipe d'investissement en charge de la relation. Outre l'angle de vue complémentaire qu'ils procurent sur l'entreprise, ils participent pleinement à la sensibilisation de l'équipe d'investissement aux domaines et enjeux RSE.

Comité Business

La Responsable RSE, présente à ce Comité, est chargée de soulever les éventuels points d'attention en matière RSE. Ces observations peuvent participer à une décision d'arrêt d'instruction du dossier.

Toutes les opportunités d'investissements sont présentées lors de ce Comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la Direction, les Investisseurs et les représentants des Fonctions Support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de décider de la poursuite de l'instruction d'un dossier par l'équipe d'investissement en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains.

Comité d'Investissements

La Responsable RSE est présente et participe aux débats.

Ce Comité intervient en phase finale de l'instruction d'un dossier afin d'en challenger l'analyse et d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement, avec le Directeur de la Stratégie et le Directeur Général Délégué avant la présentation en Comité des Engagements. Une analyse de la maturité RSE de la cible, réalisée au cours de l'instruction du dossier grâce à un entretien RSE, est intégrée dans le document partagé à cette occasion.

Comité des Engagements

La Responsable RSE est présente lors de ce Comité et participe à la présentation orale avec l'équipe en charge de l'instruction du dossier.

La note de présentation remise aux Membres lors de ce Comité intègre l'analyse de la maturité RSE de la cible et souligne les points d'attention identifiés sur les enjeux RSE.

Suivi en Continu

L'objectif est de suivre la démarche de l'entreprise, la mise en place de plans d'actions et leur réalisation.

Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements d'Unigrains, qu'il s'agisse des Principes pour l'Investissement Responsable, de la Charte d'Engagement France Invest ou de la Charte d'Éthique et de Responsabilités.

Ils explicitent l'organisation du suivi de la participation en matière RSE avec un principe de base reposant sur le traitement annuel de ce sujet, sous des formes qui peuvent être variées : entretien, réponse à un questionnaire, inscription à l'ordre du jour d'un organe de gouvernance.





GRILLE D'ANALYSE ET DE SUIVI EXTRA-FINANCIER des entreprises-partenaires

Une grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises a été développée au sein d'Unigrains afin de disposer d'un cadre opérationnel concret. Cette grille a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle est utilisée lors des entretiens RSE, en particulier pendant la phase d'étude des dossiers d'investissement, et conduit à une évaluation qualitative de la maturité RSE de l'entreprise. En identifiant les enjeux, risques et opportunités, elle permet également de distinguer les leviers d'action et les axes d'apport de valeur ajoutée dans le champs RSE.

6 AXES
de progression de l'entreprise

29 ENJEUX
extra-financiers

80 QUESTIONS

SYSTÈME DE NOTATION
quantitative

Gouvernance

Gouvernance actionnariale et opérationnelle

- Y a-t-il présence d'administrateurs indépendants ? Quel est le champ d'expertise de(s) administrateur(s) indépendant(s) ?
- Quel est le niveau de parité (% de femmes) au sein des organes de gouvernances (CA / CS, CODIR / COMEX...)?
- La loi Copé Zimmerman est-elle respectée (40% de femmes dans les CA/CS) ? (entreprise CA > 50 M € et > 250 salariés)
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la place des femmes dans les instances de décision ?

Gouvernance RSE

- La responsabilité du sujet RSE est-elle identifiée en interne (Responsable RSE, Référent RSE, existence d'un Comité RSE...)?
- Une personne portant le sujet RSE est-elle identifiée au sein du CODIR/COMEX ?
- Le sujet RSE est-il traité au moins une fois par an en CA/CS ?
- Une action de sensibilisation sur le sujet RSE a-t-elle été organisée à l'attention des administrateurs (information/formation) ?

Maturité RSE

- L'entreprise publie-t-elle une DPEF (obligation réglementaire) ou un rapport RSE ?
- La démarche RSE est-elle formalisée ? A quel stade en est l'entreprise dans la formalisation de sa stratégie RSE : analyse et identification des enjeux, existence d'un plan d'action, définition d'objectifs (quantitatifs/qualitatifs) et indicateurs liés ?
- L'entreprise a-t-elle choisi de prendre un engagement public en matière de RSE : Label PME+ (FEEF), Label Engagé RSE (AFNOR), Label Lucie, Global Compact, BCorp, Société à Mission ?
- L'entreprise s'implique-t-elle dans des groupes de travail RSE (sectoriels, régionaux...)?

Ethique des affaires

- Existe-t-il un code éthique ou un code de conduite des affaires? Est-il connu des salariés ?
- Existe-t-il un système d'alerte éthique formalisé : en interne ou externalisé ? Est-il connu des salariés ?
- Si l'entreprise opère dans des pays à risque de corruption : une politique active de lutte contre la corruption a-t-elle été développée (code, formation des salariés) ?

Gestion de crise

- L'entreprise dispose-t-elle d'une procédure formalisée de gestion de crise : cellule de crise, plan de continuation d'activité ?
- L'entreprise est-elle exposée à des risques médiatiques particuliers ?
- Si oui, y a-t-il une organisation mise en place par rapport à la prise de parole dans les médias ?

Environnement

Litiges environnementaux

- L'entreprise est-elle engagée dans une production ou utilise-t-elle des intrants portant à controverse sur le plan environnemental (eau, énergie, biodiversité, pollution des sols...) ? Comment gère-t-elle ce risque et selon quel calendrier ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges sur le plan environnemental dans les 3 dernières années ?
- Si oui, est-elle soumise à des demandes de mises en conformité ?
- L'entreprise dispose-t-elle d'une certification (ISO 14001) ou d'un engagement (EMAS) concernant le management de l'environnement ?

Exposition de l'activité aux risques de changement climatique

- L'entreprise est-elle exposée directement (implantations géographiques) ou indirectement (sourcing) aux effets du changement climatique ?
- Ce risque est-il géré ?

Emission de GES

- L'entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone récemment (moins de 2 ans) ? Sur quel scope (1,2,3) ?
- L'entreprise est-elle engagée dans un projet de compensation carbone (label Bas Carbone, autre...) ?
- Un plan de réduction ou une trajectoire de décarbonation (SBTI, ACT Pas à Pas,...) sont-ils en place ou en cours de construction ?
- L'entreprise a-t-elle pris des engagements publics sur le sujet climat (SBTI, CDP ...) ?
- Les sites industriels disposent-ils d'une certification ISO 50001 ?
- Un suivi des consommations (électricité, gaz ...) est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Un suivi des fuites de fluides frigorigènes est-il en place ? L'entreprise utilise-t-elle des fluides soumis à interdiction (2025 ou 2030) ?

Eau - consommation et rejets

- Un suivi de la consommation d'eau est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Le traitement des eaux usées est-il géré ? A-t-il donné lieu à des litiges, des demandes de mises en conformité ?

Déchets

- L'entreprise déploie-t-elle une politique de tri et de recyclage ? 100% des déchets recyclables sont-ils triés et recyclés ?



Clients

Qualité et sécurité sanitaire

- Y-a-t-il un Responsable Qualité au sein de l'entreprise ?
- L'entreprise dispose-t-elle de certifications dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire (IFS Food, BRC, ISO 9001, ISO 2200, ...) ?
- La traçabilité amont /aval est-elle complète et assurée par un système robuste ?
- Une organisation est-elle mise en place pour faire face à une crise sanitaire ? Qui compose la cellule de crise ?

Durabilité, impact environnemental des produits

- Des démarches d'écoconception sont-elles développées, en particulier en ce qui concerne les emballages ?
- L'entreprise réalise-t-elle des Analyses de Cycle de vie pour ses produits ?

Nutrition, santé, bien-être

- Certains produits présentent-ils des profils nutritionnels controversés ?
- Des démarches de clean label, d'adaptation des approvisionnements (bio, certifiés) sont-elles en cours ? Quels en sont les objectifs (suppression de certains intrants ou additifs, nutriscore minimum...) ?

Satisfaction clients

- L'entreprise suit-elle la satisfaction clients ?



Fournisseurs

Politique achat

- L'entreprise a-t-elle défini une politique ou une charte Achats Responsables ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés lors du choix des fournisseurs ? Sont-ils traduits en clause contractuelle ou en engagements ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés dans les questionnaires / contrôles / audits qualité réalisés auprès des fournisseurs ?
L'entreprise utilise-t-elles des plateformes de rating RSE (ECOVADIS, SEDEX, VALORIZE) ?

Zones à risques

- Certains des fournisseurs de l'entreprise sont-ils situés dans des zones à risques en terme de pratiques commerciales, droit du travail, respect des droits humains, utilisation d'intrants controversés ?
- Si oui l'entreprise a-t-elle mis en place une vigilance particulière (recours aux certifications notamment, Fairtrade, Global G.A.P...)?

Approvisionnement matière première agricole

- L'entreprise a-t-elle des exigences en matière de cahiers des charges, de certification ? Lesquels ?
- L'entreprise intègre-t-elle les sujets de transition agricole et les impacts de modes de production (biodiversité, sol, émission GES, pollution chimique...)?
- L'entreprise s'engage-t-elle dans des démarches de filière avec les fournisseurs de matières premières agricoles ?
- L'entreprise mène-t-elle une réflexion de partage de la valeur dans certaines chaînes d'approvisionnement ?

Bien être animal

- L'entreprise est-elle concernée directement (présence d'animaux vivants) ou indirectement (fournisseurs) par l'enjeu bien-être animal ?
- Si l'entreprise est concernée par l'enjeu bien-être animal, s'est-elle engagée sur le sujet et sous quelle forme (revue des pratiques, charte, formation des opérateurs, exigences par rapport aux fournisseurs ...)?

Communautés

Développement économique local

- L'entreprise s'implique-t-elle dans le développement économique local (associations d'entrepreneurs régionales ou nationales, participations à des événements économiques locaux...)?

Relations Ecoles

- L'entreprise construit-elle des relations de partenariat avec des organismes de formation (écoles, universités, centres de formation professionnelle) ?
- L'entreprise accueille-t-elle régulièrement des stagiaires et apprentis ?

Mécénat

- L'entreprise est-elle impliquée (financièrement, implication des salariés...) dans des actions de sponsoring, mécénat, parrainage ?



Droits de l'homme

- L'entreprise est-elle confrontée à des questions de respect des droits humains (pays à risques) directement ou indirectement (implantation géographique, sous-traitance, chaîne de valeur amont...) ?

Santé et sécurité

- Les taux d'accidents du travail (fréquence et gravité) sont-ils régulièrement suivis ? Un objectif de réduction est-il affiché ?
- Une politique de prévention est-elle déployée (formation interne ou externe, implication du management, ...) ?

Précarité

- La part des emplois précaires est-elle importante ?
- Si oui, y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour diminuer l'emploi précaire (CDD, intérimaires, saisonniers) ?

Parité, diversité, inclusion

- Le calcul de l'index égalité professionnelle est-il inférieur à 75 ? Quels sont les axes du plan d'action ? (Loi Pénicaud : >50 salariés)
- La part des femmes est-elle cohérente dans les différentes catégories Employés /Agents de maîtrise /Cadres ?
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la parité, la diversité, l'inclusion des handicapés ?

Qualité de vie au travail

- L'absentéisme est-il suivi ?
- Existe-t-il des accords QVT ? (télétravail, déconnexion, parentalité ...)
- L'entreprise mène-t-elle des enquêtes d'opinion auprès des salariés ?
- Dispose-t-elle d'un canal de communication avec les salariés (feedback) ?

Formation, GPEC

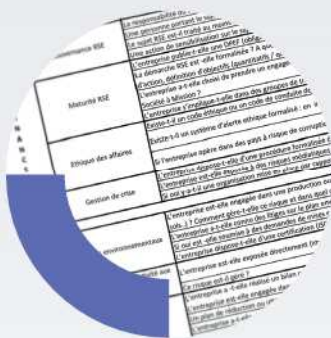
- Les entretiens professionnels (tous les 2 ans) sont-ils effectués ?
- Y a-t-il une organisation proactive de la mobilité interne (communication, formation...) ?
- Quel est le % moyen de salariés formés chaque année ? Toutes les catégories sont-elles équitablement concernées ?

Dialogue social

- Le dialogue social est-il de bonne qualité avec les IRP ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges importants sur le plan social ces 3 dernières années (grèves, plaintes harcèlement, conflits prud'hommaux) ?

Partage de la valeur

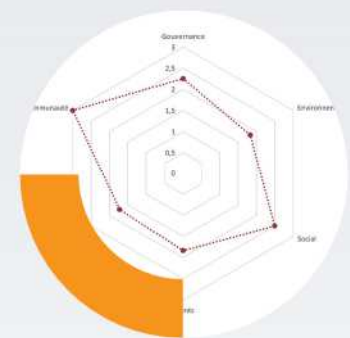
- Y a-t-il un accord d'intéressement ou de participation (au-delà de l'obligation légale) ?
- Y a-t-il un système d'actionnariat salarié ? Concerne-t-il la totalité des salariés ?
- Y a-t-il une proposition d'Épargne Salariale (PEE, PERCOL) ?



Grille d'analyse



Analyse RSE des entreprises partenaires



Notation quantitative

Unigrains entre au capital de RESTORIA et appuie l'acteur régional de la restauration collective dans une nouvelle phase de croissance durable



Première Société à Mission dans son secteur,

RESTORIA souhaite accroître son développement sur son métier historique et accélérer le développement de sa filiale dédiée à la restauration portée à domicile. Son ambition est de jouer encore plus son rôle d'acteur engagé et de contribuer, à sa mesure, à un monde désirable.

Fondé en 1970 à Angers, le Groupe RESTORIA se classe parmi le top 10 des acteurs de la restauration collective en France avec un chiffre d'affaires d'environ 55 M€, 930 collaborateurs et 15 millions de repas servis par an.

Fortement implanté dans l'Ouest avec une présence dans 16 départements, le Groupe sert 3 marchés :

l'enseignement (écoles, collèges, lycées), la santé (EHPAD, établissements médico-sociaux et personnes âgées à domicile...) et les entreprises. Sa filiale Poivre & Sel, spécialiste de la préparation des repas destinés au portage à domicile, est, par ailleurs, un acteur de référence en matière d'économie inclusive.

Depuis 2006, RESTORIA a pris conscience des enjeux sociétaux et environnementaux auxquels elle doit faire face.

Cela fait 16 ans qu'elle ne cesse de se transformer pour mieux prendre ses responsabilités en tant qu'acteur de la filière alimentaire. Alimentation saine, plaisante et engagée, achats responsables, ancrage territorial, réduction de l'impact carbone, lutte contre le gaspillage alimentaire, inclusion, diversité... tous les impacts de son activité sont mesurés et objectivés. Cette volonté se retrouve dans toute son organisation jusqu'à ses offres et prestations.

En 2013, RESTORIA a été la première société de restauration labellisée LUCIE26000.

En inscrivant sa raison d'être et ses engagements de contribution au bien commun dans ses statuts, RESTORIA a franchi une nouvelle étape en 2021 en devenant la première Société à Mission dans son métier. Elle s'est dotée d'une finalité :

« *Cuisiner chaque jour pour la santé et le plaisir de tous et choisir ensemble une alimentation qui préserve la terre nourricière* ».

Dans un contexte de reprise postpandémie et avec l'appui d'Unigrains, RESTORIA accentue encore ses engagements contributifs et de limitation de ses impacts. Le Groupe prévoit :

- de poursuivre le développement de son activité historique grâce au renforcement de l'offre sur son cœur de métier, avec de nouveaux concepts, un élargissement géographique,
- d'accélérer le développement de sa filiale Poivre & Sel à travers l'ouverture d'autres cuisines, le développement d'une activité BtoBtoC et de nouvelles prestations et gammes de produits.

« L'entrée d'Unigrains est l'histoire d'un choix mutuel : nous partageons les enjeux, nous voulons agir ensemble. L'indépendance de la Maison RESTORIA est ainsi assurée tout en gagnant l'appui et l'expertise d'un acteur qui soutient la filière alimentaire et contribue à ses transitions. »

Emmanuel Saulou, PRÉSIDENT DE RESTORIA



« Dans un secteur impacté par la pandémie, RESTORIA a su faire preuve de résilience grâce à sa posture unique et nous croyons à son potentiel de développement. Sous l'impulsion d'Emmanuel Saulou et avec l'ensemble de ses équipes, RESTORIA dispose des atouts nécessaires pour répondre à la demande grandissante d'une alimentation plus saine et locale en ligne avec sa raison d'être. »

Nicolas Mulle, DIRECTEUR DE PARTICIPATIONS, UNIGRAINS





TÉMOIGNAGE Terres du Sud

Le Groupe Terres du Sud assure le financement de son projet « Développeur de terroirs » avec le concours d'Unigrains



Intervenant en quasi-fonds propres, l'apport financier et stratégique d'Unigrains permettra à Terres du Sud d'accélérer la réalisation de ses projets et accompagnera son évolution sur le long terme.

Réunissant 6 000 agriculteurs adhérents, le Groupe Terres du Sud est structuré autour de 6 branches d'activités :

Végétal (cultures céréalières, agro-distribution, multiplication de semences, agroéquipements et semoulerie), Fruits et Légumes (Organisation de Producteurs de cultures légumières de plein champ et des cultures pérennes raisin et pomme bio, outils de 1ère transformation), Volailles (mise en production de volailles de chair et de ponte, production d'aliments et 1ère transformation de volailles de qualité), Palmipèdes (mise en production de canards prêts à engraisser, engraissement, première transformation de produits crus sous label IGP Périgord), Ruminants et Porcs (élevage et vente), Distribution spécialisée (Gamm vert, motoculture, et produits du terroir). Il emploie 1405 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 629 M€.



« Ancré dans un territoire de production diversifié et dynamique, Terres du Sud a su engager une démarche de valorisation des productions en filières. Au-delà des ressources financières, Unigrains souhaite accompagner le développement du Groupe à travers son expertise sectorielle, tout particulièrement sur les métiers de la collecte et de la transformation des produits régionaux. »

Florence Alin,

DIRECTRICE DE PARTICIPATIONS, UNIGRAINS

Le 31 mars 2022, Unigrains a souscrit à un instrument de quasi-fonds propres émis par Terres du Sud.

Cet investissement concrétise l'accompagnement des projets de Terres du Sud d'adaptation des outils de collecte et d'agro-distribution, de déploiement d'outil digitaux supports aux relations avec les agriculteurs et aux processus du Groupe, de renforcement des outils logistiques et de transformation de ses filières animales et de développement de nouvelles filières agricoles à forte valeur ajoutée.

Cet instrument intègre par ailleurs des critères sociaux et environnementaux démontrant les ambitions du Groupe Terres du Sud en matière de biocontrôle, d'optimisation énergétique, de bien-être animal et de sécurité au travail.



« Nous gardons le cap défini dans notre projet d'entreprise « Développeur de terroirs » : dans un secteur en profonde mutation, Terres du Sud développe une offre diversifiée pour ses clients et partenaires industriels ou distributeurs, qui valorise la polyvalence du territoire et le savoir-faire des adhérents. La prise en compte des attentes sociétales d'une part et la volonté de développer la durabilité des exploitations, des pratiques agricoles et industrielles d'autre part, modifient en profondeur les modèles économiques de nos différentes activités. »

Patrick Grizou,

PRESIDENT, GROUPE TERRES DU SUD



IDENTIFICATION ET SUIVI des Risques & Opportunités Extra-Financiers





IDENTIFICATION des risques extra-financiers

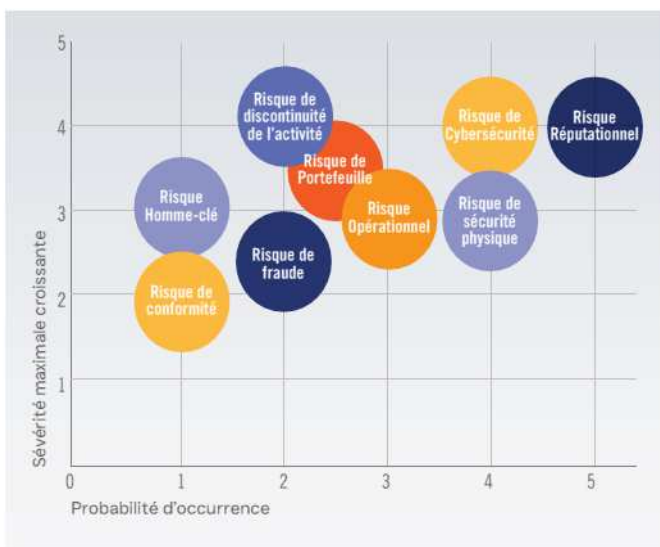
Méthodologie

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière a été conduite à partir des travaux du Comité d'Audit et de la mission du cabinet Utopies en 2020. En 2022, ils ont été, de nouveau, soumis à l'appréciation de plusieurs parties-prenantes et seront revus régulièrement afin d'approfondir et d'élargir cette vision.

2020

Identification des risques majeurs

• Un travail de cotation, mené par le Comité de Direction et validé par le Comité d'Audit en mars 2020 a permis l'identification de 9 risques majeurs parmi la typologie des risques applicables au Groupe Unigrains.



Structuration de la Démarche RSE : diagnostique et définition de la stratégie

• **Lors d'une mission menée courant 2020 avec le cabinet UTOPIES**, 12 entretiens parties-prenantes ont été réalisés avec des administrateurs, des collaborateurs, des participations et deux experts externes afin d'analyser le niveau de maturité du Groupe quant aux enjeux de développement durable.

• **Ces interviews** ont été menées en utilisant un cadre méthodologique d'analyse construit avec l'appui de 4 référentiels :

- les ODD définis par les Nations Unies en 2015
- la Materiality Map de SASB
- le référentiel international de reporting GRI standards
- le TaskForce on Climate Financial Disclosure (TCFD)

Ce cadre méthodologique comprenait deux approches concomitantes d'évaluation de l'engagement du Groupe Unigrains au regard des enjeux RSE : sa responsabilité en tant qu'organisation et employeur d'une part, sa responsabilité et son rôle envers ses participations d'autre part.

• **Cette mission** a conduit à l'identification de 4 axes déclinant une proposition de vision stratégique RSE :

- Investissements éthiques et responsables
- Responsabilité actionnariale auprès des participations
- Développement du capital humain
- Gouvernance RSE structurée et transparente

• **Le Comité de Direction** s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE, présentée dans la DPEF 2021

2022

Expression des Engagements

- Suite à la parution de la DPEF 2021, au cours du premier semestre 2022, le **Groupe de Travail RSE** a travaillé avec le **Cabinet Kéa** afin de challenger les principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités vis-à-vis des actionnaires et des collaborateurs d'Unigrains.
- Cette mission a permis d'affiner l'expression des engagements portés par Unigrains à travers une consultation menée par questionnaire dont les résultats ont été présentés et débattus lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai 2022.

Diagnostic RSE d'Unigrains Equipements

• En parallèle, suite aux conclusions de la DPEF 2021 et à la demande du Comité d'Audit, Unigrains Equipements s'est mobilisé pour réaliser un diagnostic RSE en vue de définir sa stratégie. Ce travail, a été conduit sur le second semestre 2022.

Au-delà d'un bilan carbone, cette mission a abouti à l'identification de 3 axes d'engagement dont l'entreprise achève une déclinaison en thèmes de travail opérationnels.






Conclusions

- Le croisement de ces approches confirme les 5 principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités identifiés en 2021, dont l'expression, les engagements et les plans d'actions ont évolué en 2022.
- Les initiatives menées fin 2022 contribueront à ouvrir de nouveaux angles et élargir la vision des enjeux sur l'année 2023 à l'image d'une meilleure prise en compte de l'activité industrielle d'Unigrains Equipements.



LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE

porteurs de risques et d'opportunités

ENJEUX	RISQUES
<p>Politique d'investissement responsable</p>	 <p>• RISQUE 1 • Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible</p>
<p>Transition énergétique</p>	 <p>• RISQUE 2 • Ne pas être moteur de la transition énergétique</p>
<p>Transition agroécologique</p>	 <p>• RISQUE 3 • Ne pas être moteur de la transition agroécologique</p>
<p>Attraction et gestion des talents</p>	 <p>• RISQUE 4 • Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents</p>
<p>Impact sociétal positif</p>	 <p>• RISQUE 5 • Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise</p>



RISQUE 1

Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible

Point de Situation

Investir dans des entreprises d'avenir, qui créent de la valeur au sens large, en incluant les capitaux naturels et humains aux côtés des capitaux financiers, et en prenant en compte les risques et les enjeux du développement humain et environnemental, tels sont les grands principes qui guident le Groupe Unigrains dans le déploiement de sa politique d'investissement éthique et responsable.



Engagement

Afin d'investir dans les entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie pour construire leur avenir financier et extra-financier, le Groupe Unigrains s'engage à...

- évaluer la maturité RSE de toute cible d'investissement en présentant une analyse et les leviers d'action identifiés dans les dossiers présentés en Comité d'Engagement
- mettre en place une organisation permettant le suivi et l'accompagnement RSE régulier des entreprises-partenaires



Actions

- **La Responsable RSE** est désormais présente dans toutes les instances qui jalonnent le processus d'investissement. Un outil listant les risques RSE majeurs des principaux sous-secteurs d'intervention permet de donner un éclairage extra-financier dès l'entrée en relation. Une évaluation de la maturité RSE de la cible est ensuite menée, lors d'un entretien dédié avec le management, au cours de l'étude du dossier d'investissement.

- **Cette évaluation s'appuie** sur un référentiel RSE construit à partir de la norme ISO 26030, déclinant les lignes directrices de l'utilisation de l'ISO 26000 dans la chaîne alimentaire. Un cadre d'analyse synthétique guide la réalisation du diagnostic RSE et produit un graphique représentant la maturité RSE de la cible. La présentation d'une synthèse de ce travail s'est généralisée lors des Comités d'Engagement. Cette identification des enjeux, risques et opportunités RSE, permet de discerner des leviers d'action et les axes potentiels d'apport de valeur ajoutée.

- **Les documents juridiques** encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent faire référence aux engagements du Groupe Unigrains en matière de RSE et s'efforcer d'intégrer la définition d'un cadre permettant un suivi et un accompagnement efficace de la participation en matière de RSE.

- **La réglementation européenne CSRD** va concerner de nombreuses entreprises-partenaires qui vont devoir faire face à une nouvelle obligation de reporting de durabilité alors qu'elles ne sont pas aujourd'hui concernées par la DPEF. Une première action de sensibilisation a été conduite auprès des investisseurs pour décrypter les enjeux de cette réglementation et envisager le soutien qui pourra être apporté aux participations pour préparer cette étape.



Indicateur de Performance

75%

DU NOMBRE D'INVESTISSEMENTS réalisés en 2022 comprennent un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération vs. 65% en 2021



RISQUE 1 - Unigrains en action

Accompagnement d'une mission RSE chez TMG

Le Groupe TMG, porté par Unigrains Equipements, est l'unique participation majoritaire du portefeuille d'investissement d'Unigrains.

TMG



L'application de l'outil de diagnostic avait mis en évidence un manque de maturité RSE de l'entreprise. Sous l'impulsion du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration d'Unigrains, la Direction de TMG a décidé de lancer une mission en vue de structurer sa démarche RSE.

La décision de mener conjointement un bilan carbone sur le périmètre de Mecatherm s'est imposée afin d'avoir la capacité d'intégrer les enjeux d'empreinte carbone dans la stratégie RSE globale et de pouvoir aligner la déclinaison des plans d'actions.

L'équipe RSE d'Unigrains a accompagné cette démarche en apportant son expertise et un regard tiers lors du choix du cabinet de consultant, et lors du suivi de la réalisation de la mission.

Lancée durant l'été 2022, cette mission s'est appuyée sur une revue documentaire interne et externe, une visite de site, une vingtaine d'entretiens menés auprès de la direction et des salariés de Mecatherm, un éclairage apporté par quelques entretiens externes et un travail de benchmark.

Trois axes d'engagement ont été identifiés et leur déclinaison en thèmes de travail opérationnels est en cours au sein de l'entreprise. Les étapes d'organisation de la gouvernance interne par axe stratégique et de définition de trajectoire restent à mener en 2023.



Trajectoire RSE du Groupe TMG

Être l'entreprise qui rend la boulangerie industrielle plus durable

01

Soutenir l'épanouissement de tous dans un environnement sûr

Placer la personne humaine, sa sécurité, son épanouissement personnel et professionnel, au cœur de la proposition de valeur

Pour les collaborateurs du Groupe et pour tous les acteurs qui gravitent autour du cycle de vie de ses projets

02

Être exemplaire dans la transition énergétique et l'économie circulaire

Consommer moins et consommer mieux

Sur tout le cycle de vie des équipements, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie

03

Contribuer activement à la démarche RSE des clients

Devenir progressivement un partenaire référent qui accompagne ses clients dans leurs ambitions RSE

Sur toute la chaîne de valeur



RISQUE 2

Ne pas être moteur de la transition énergétique

Point de Situation

La Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France pour conduire la politique d'atténuation du changement climatique, fixe un cap pour atteindre la neutralité carbone dès 2050 pour le territoire français. Cet objectif implique une décarbonation totale de l'énergie à l'horizon 2050 et impose de réduire très fortement la consommation d'énergie dans tous les secteurs, de plus de 40% par rapport à 2015.



Engagement

Afin de contribuer activement à la réduction de la consommation d'énergie et à la transition vers une énergie décarbonée, le Groupe Unigrains s'engage à ...

- réduire son impact sur les ressources d'énergie de la planète
- sensibiliser et accompagner ses participations dans leur transition énergétique (efficacité énergétique, réduction des consommations, recours à de nouvelles sources d'énergie)



Actions

- **L'instauration d'un suivi des consommations du Groupe** est la première initiative mise en œuvre. Elle a été suivie en 2022 par la réalisation de deux bilans carbone distincts, le premier au niveau des activités « services financiers » basées à Porte Maillot et le deuxième au niveau des activités industrielles chez Mecatherm. Suite à ces travaux, de plans de réduction seront dressés et implémentés en 2023.

- **En réponse à l'appel du gouvernement en septembre, Unigrains a travaillé sur des axes de sobriété énergétique** avec notamment un décalage de la mise en route du chauffage, le réglage des thermostats dans les bureaux, un renforcement des écogestes rappelés en réunion du personnel, une réflexion sur la politique voyage et sur les déplacements domicile-travail des collaborateurs. La décision de la mise en place du Forfait de Mobilité Durable pour 2023 en est une traduction.

- **Les travaux de changement du système de chauffage et de climatisation de l'immeuble Maillot**, décidés en 2022, ont été lancés en toute fin d'année. L'abandon du gaz comme source de chauffage et un nouveau système de régulation généreront une réduction des consommations et des émissions. Cet investissement, qui s'ajoute au récent changement des fenêtres, devrait permettre une inscription de l'immeuble dans la trajectoire définie par le Décret Tertiaire auquel il est soumis.

- **Des échanges ont été menés avec une dizaine d'acteurs de référence dans le domaine du bilan carbone afin d'acquérir une expertise interne** sur les différentes solutions, d'en identifier les limites méthodologiques et de permettre une analyse pertinente des bilans carbone publiés. Cette démarche nourrit le partage d'expériences engagé avec les participations sur ces enjeux et ce, dès la phase de pré-investissement, ces sujets étant traités lors de l'entretien RSE. La structuration d'une base de bonnes pratiques et d'échanges constituera un outil d'accélération

- **Au sein de Mecatherm**, filiale de TMG, le site de Montilliers a réalisé des travaux de toiture et de bardage permettant une meilleure isolation thermique. Un éclairage LED a également été installé dans les ateliers permettant ainsi des économies d'énergie.



Indicateur de Performance

1 641 912 DE CONSOMMATION ÉLECTRICITÉ en 2022
KWH (vs. 1 593 756 KWH en 2021)

3 553 609 DE CONSOMMATION DE GAZ en 2022
KWH (vs. 4 859 416 KWH en 2021*)

*Indicateur recalculé suite à un changement de méthode mis en œuvre en 2022



RISQUE 2 - Unigrains en action

Le Groupe Unigrains réalise son Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

La réalisation du BEGES a été calée sur un périmètre en cohérence avec la logique des activités, en distinguant les activités « services financiers » et l'activité « industrielle ».

- Pour Unigrains et ses filiales « services financiers » basées à Porte Maillot, il a été décidé de recourir à AKTIO, un spécialiste proposant un logiciel de calcul de bilan lié à une plateforme d'enregistrement des données.
- Concernant l'activité industrielle portée par Unigrains Equipements, il a été décidé de se focaliser en priorité sur le périmètre de Mecatherm, avec l'objectif d'intégrer les enjeux d'empreinte carbone à la stratégie RSE global du Groupe TMG lancée sur la même période, toujours avec l'appui du cabinet Utopies.

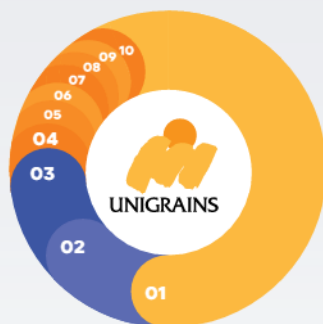
Ces deux intervenants sont agréés pour délivrer des bilans estampillés Bilans Carbone (ADEME). Le recours à des données physiques a été privilégié pour éviter au maximum la marge d'incertitude liée à l'utilisation de données financières.

Ce sont essentiellement des données 2021 qui ont été prises en compte, sauf pour les déplacements professionnels qui ont été retraités sur une base 2022 afin d'éviter les impacts conjoncturels de la crise sanitaire importants sur ce poste. Si le choix a été fait de travailler sur les scopes 1-2-3, il faut noter que le bilan « services financiers » n'intègre pas le portefeuille d'investissements, bien que celui-ci représente évidemment une part très importante du scope 3. La position d'actionnaire minoritaire ne permettant pas la remontée de données complètes et homogènes, la prise en compte du portefeuille aurait été faite sur des données sectorielles limitant l'intérêt de la démarche, notamment au regard du travail nécessaire pour les 80 participations.



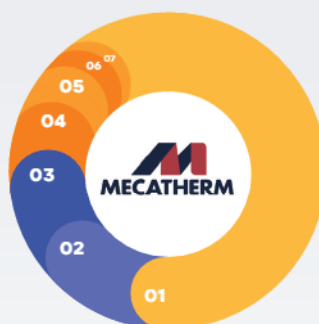
Premiers Résultats

Unigrains (services financiers basés à Porte Maillot) : Part des émissions totales par catégories – hors portefeuille



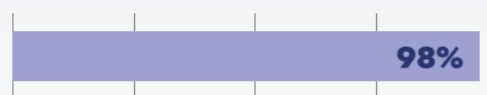
- 01 • Achats = 69,20%
- 02 • Parc Immobilier = 10,18%
- 03 • Déplacements Professionnels = 9,34%
- 04 • Gaz, Fioul, Autres Combustibles = 4,19%
- 05 • Parc Informatique = 2,27%
- 06 • Autres Immobilisations = 1,74%
- 07 • Déplacements Domicile-Travail = 1,23%
- 08 • Déchets et eau usées = 0,68%
- 09 • Déplacements des Visiteurs = 0,18%
- 10 • Carburants = 0,03%

Mecatherm : Part des émissions totales par catégories – hors usage



- 01 • Matières Premières – 69%
- 02 • Assemblage Usines de Mecatherm – 13%
- 03 • Tertiaire – 9%
- 04 • Montage – 3%
- 05 • Fin de vie des machines – 3%
- 06 • Distribution – 2%
- 07 • Fret – 1%

Mecatherm : Part de l'usage / émissions totales



Conclusions

Ces résultats sont récents et la phase d'appropriation en interne reste à finaliser.

Ils démontrent la dichotomie des priorités entre l'activité « services financiers » et l'activité « industrielle ». L'établissement des plans de réduction reste à mener en 2023. Ce travail conduira à initier ou à développer le dialogue avec les parties-prenantes de la chaîne de valeur et s'intégrera donc à la réflexion stratégique.



RISQUE 3

Ne pas être moteur de la transition agroécologique

Point de Situation

Le secteur agricole est confronté à des enjeux majeurs et multiples : nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, faire face à l'impact du changement climatique, sans oublier bien sûr son implication dans les émissions de gaz à effet de serre. Ces dernières sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes. Mais ce secteur possède également la particularité, grâce à sa capacité de développer le stockage du carbone dans le sol, d'être un axe de compensation pris en compte par l'objectif SNBC de neutralité carbone en 2050.



Engagement

Afin d'accompagner le développement de filières responsables engagées dans la transition agroécologique, le Groupe Unigrains s'engage à...

- fédérer les acteurs en renforçant les liens entre agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire et en soutenant une juste valorisation des productions
- suivre et encourager le développement des innovations et des pratiques qui permettront une évolution responsable des modes de production



Actions

- **Le Groupe Unigrains souhaite se positionner en accompagnement du développement de filières responsables**, prenant en compte la juste valorisation des productions agricoles et développant des partis pris clairs sur les enjeux clés impactant la transition agricole. L'entretien RSE mené lors de la phase d'étude des dossiers interroge ces sujets.

- **Les sujets de la transition agroécologique** sont intégrés à la veille assurée par l'équipe Stratégie et Valeurs ajoutées et font partie des sujets retenus pour la production d'études de synthèse qui viennent nourrir la réflexion des participations. Ces travaux peuvent également être présentés lors des Rencontres d'Unigrains auxquelles sont conviées toutes les entreprises partenaires d'Unigrains. Un panorama des acteurs de l'innovation au service des agriculteurs et une étude sur les nouvelles techniques apparues dans le domaine de la sélection génétique ont ainsi été publiées en 2022.

- **Unilis**, joint-venture qui associe Unigrains et Arvalis, met expertise, capital et réseau de partenaires au service de la réussite de starts up du monde de l'Agtech. En 2022, Unilis a notamment accompagné Hyperplan, plateforme collaborative qui associe données satellitaires, météorologiques et intelligence artificielle au service des acteurs amont et aval de l'agriculture pour réduire l'intensité carbone, le gaspillage et améliorer l'efficacité économique.

- **Unigrains a également engagé une réflexion sur la question du stockage agricole du carbone** en participant à l'initiative France Carbon Agri qui a pour but d'organiser les échanges de crédits carbone dans le cadre du Label Bas Carbone et de faciliter leur développement.



Indicateur de Performance

42%

D'ENCOURS NET AU 31/12/2022

dans des entreprises de l'amont agricole, des coopératives agricoles et des industriels de la première transformation vs. 46% au 31/12/2021





RISQUE 3 - Unigrains en action

Etude Unigrains : « Agroécologie : des contributions déterminantes et des défis pour le numérique et la robotique »

Changement climatique, enjeux démographiques, alimentation saine, préservation de l'environnement ...

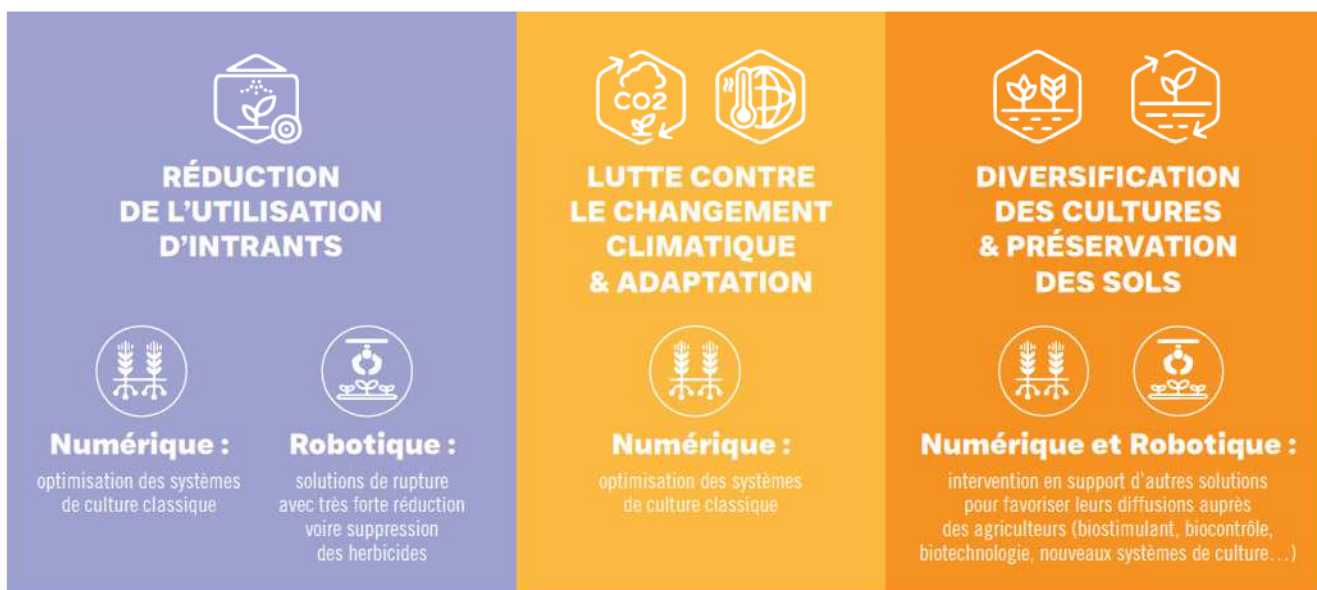
Pour relever les nombreux défis de la durabilité de l'agriculture, l'innovation constitue un levier incontournable à actionner. Les nouvelles technologies du numérique et de la robotique, appliquées au secteur agricole, ouvrent un champ d'innovation largement exploré par les start-up de l'Agtech.

Dans une étude approfondie publiée au premier semestre 2022, l'équipe Stratégie & Valeur-Ajoutée analyse le potentiel de ces diverses solutions innovantes.

- **De janvier 2022 à avril 2022** : mobilisation d'équipe ; phase de recherche et d'analyse, dialogue avec de multiples partie-prenantes
- **Mai 2022** : parution de l'étude lors d'une Rencontre Unigrains devant une cinquantaine de dirigeants-partenaires autour d'une table ronde faisant intervenir un pure player de la robotique agricole, un acteur de l'investissement agtech et un leader français de la télédétection
- **Diffusion de l'étude** auprès de l'ensemble des entreprises -partenaires d'Unigrains

Agroécologie

des contributions déterminantes et des défis pour le numérique et la robotique



« Pour accomplir toutes ses promesses le numérique doit faciliter la gestion de systèmes agricoles plus complexes, conséquence de la transition agroécologique. »

« La robotique agricole passe au stade commercial. Les applications en grandes cultures constituent la prochaine étape pour le déploiement de cette technologie. »

Etienne Jobard
CHARGÉ D'ETUDES ECONOMIQUES, UNIGRAINS



RISQUE 4

Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les meilleurs talents

Point de Situation

Il est essentiel pour toutes les structures du Groupe de disposer des compétences nécessaires à sa croissance et à ses axes de développement.

Engagement

Afin d'attirer, former, motiver et conserver ses talents, premiers acteurs de son projet responsable, le Groupe Unigrains s'engage à...

- renforcer la politique RH et poursuivre la construction de la marque employeur
- développer et renforcer une politique RH afin de poursuivre la construction de sa marque employeur
- consolider un cadre interne motivant pour ses collaborateurs

Actions

- **Unigrains a mis en place une politique d'accueil de stagiaires** qui permet d'identifier de jeunes talents et qui est une source importante de recrutement. Parallèlement des liens ont été construits avec l'école AgroParisTech grâce à l'intervention régulière d'investisseurs dans le cursus pédagogique pour présenter le métier de l'investissement et garder un équilibre des compétences finances/ingénieurs agro dans ses équipes.

- **Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest** qui comporte un engagement de réponse annuelle à une enquête de suivi de situation. Le principe de la participation des jeunes femmes, au cours de leur évolution au sein de l'équipe d'investissement d'Unigrains, au parcours France Invest « Assertivité et Leadership au féminin » a été acté.

- **Une enquête menée tous les deux ans** auprès des collaborateurs d'Unigrains permet un feedback sur le ressenti des salariés et leurs souhaits d'amélioration. En 2022, cette enquête a été réalisée dans le cadre du label Great Place to Work et introduit ainsi un axe de benchmark nouveau et porteur d'ambitions.

- **La politique de rémunération d'Unigrains** a été redéfinie avec le déploiement d'une rémunération variable dont les principes présentés aux équipes et ont intégrés dans la définition des objectifs pour 2022.

- **Au sein du Groupe TMG, la société Mécatherm développe une politique d'implication active** dans les formations locales. Labelisée Happy Trainees pour la seconde année consécutive, Mécatherm a à cœur de former et d'accompagner ses alternants. Pour l'année 2022/2023, c'est 25 contrats qui ont été établis et des relations écoles fortifiées avec des échanges réguliers et visites de l'entreprise. De plus, Mécatherm est un organisme de formation ayant obtenu la certification QUALIOPI. Cette certification permet aux clients d'obtenir des financements pour participer à nos formations intra ou inter-entreprises

- **Enfin, 2022 a vu la concrétisation de projets de Mobilité à l'internationale** qui répondent à l'expression des salariés de pouvoir acquérir une compétence en la matière : sur l'Italie et l'Espagne pour Unigrains et sur le Canada pour TMG.

Indicateur de Performance

11,2% **DE TURN OVER INVOLONTAIRE**
en 2022 (vs. 9,8% en 2021)

38,6% **DE SALARIÉS EN CDI AVEC - DE 5 ANS D'ANCIENNETÉ**
/ nombre total de salariés en CDI au 31/12/2022
(vs. 36,2% au 31/12/2021)



RISQUE 4 - Unigrains en action

Unigrains obtient la certification « Great Place to Work »

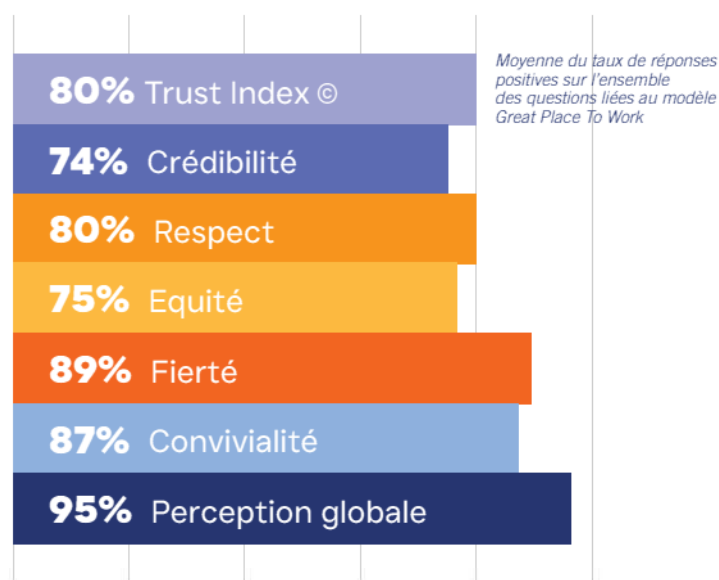
Dans un objectif de structurer et benchmarker les enquêtes internes menées depuis 2018, Unigrains (périmètre collaborateurs Unigrains) s'est engagée, fin 2022, dans la **démarche Great Place to Work**.

Great Place to Work est la référence mondiale en matière d'expérience collaborateur. Depuis 1992, GPTW a interrogé plus de 100 millions de salariés à travers 60 pays, leur permettant de déterminer ce qui définit une expérience collaborateur de qualité. L'enquête, composée de 60 questions fermées GPTW, 2 questions ouvertes GPTW et 4 questions spécifiques à Unigrains a été lancée du 01/12/2022 au 11/12/2022 avec un taux de réponse de 97%.

95% DE PERCEPTION GLOBALE POSITIVE

95% des collaborateurs et collaboratrices estime :

« Dans l'ensemble, je peux dire qu'il s'agit d'une entreprise où il fait bon travailler »



Ces résultats, largement au-dessous du score minimum de 65% de réponses positives à l'enquête Trust Index, permettant à Unigrains de décrocher la certification **Great Place to Work**.

Unigrains se place, par ailleurs, largement au-dessus des benchmarks GPTW que ce soit pour le secteur des services financiers ou encore l'industrie agroalimentaire.

Points de force à consolider

- Organisation perçue comme éthique et intègre
- Collaborateurs engagés & ambassadeurs
- Cadre de travail

Chantiers prioritaires à renforcer

- Mise en place de process de communication plus réguliers
- Alignement homogène des pratiques managériales
- Transformation continue pour plus d'agilité et innovation

En 2023, Unigrains tirera l'intégralité des conclusions et axes de progrès de cette démarche pour affiner sa politique RH en faveur de l'expérience collaborateur.

Unigrains compte réitérer cette démarche tous les deux ans.



RISQUE 5

Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle

Point de Situation

Le Groupe Unigrains, spécialiste du secteur agroalimentaire et fortement impliqué dans le lien entre la production agricole et le consommateur, souhaite également traduire cet engagement via des actions solidaires.



Engagement

Afin de soutenir les initiatives à impact sociétal positif, le Groupe Unigrains s'engage à...

- poursuivre sa politique d'impact sociétal positif
- encourager l'implication de ses salariés dans les actions engagées



Actions

- **Depuis plus de 40 ans**, Unigrains soutient l'action de Fert, association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents. Elle a pour objet de contribuer à y créer les conditions permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de concourir à la sécurité alimentaire de leur pays. Cette aide offre un levier essentiel pour mobiliser d'autres fonds et construire des actions dans la durée. En 2022 l'objectif de renforcer la proximité avec Fert en permettant aux salariés de mieux connaître cette action s'est concrétisé avec la participation de six d'entre eux aux Rencontres Fert - Côte d'Ivoire.

- **Unigrains est également engagé**, depuis 2017, auprès de la Fondation AgroParis-Tech, et plus particulièrement de son itinéraire Entreprendre !, marquant ainsi une volonté de soutenir le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants et jeunes ingénieurs agronomes et de participer au développement d'un écosystème innovant. Deux jurys sont organisés annuellement, Unigrains y est systématiquement représenté par l'un de ses salariés.

- **Depuis trois ans l'initiative Unigrains Solidaire** permet, en mobilisant les salariés au sein d'une action collective, de déclencher un don de l'entreprise. En 2022, leur engagement associé à celui de l'entreprise s'est traduit par un don de 44 000€ à des associations venant en aide au peuple ukrainien.

- **Le don de temps, équivalent d'une journée par an** offerte par l'entreprise, a permis aux salariés d'Unigrains de collaborer une nouvelle fois à la collecte nationale des Banques Alimentaires et de participer à des collectes de don du sang.

- **En 2022, d'anciens ordinateurs de bureaux ont été reconditionnés** par le service informatique d'Unigrains pour être donnés à une association qui accompagne des personnes en situation de handicap psychique, et les soutient dans leur insertion dans l'emploi.

- **Les filiales de TMG se sont mobilisées** avec plusieurs actions, comme par exemple au sein de Mecatherm : le soutien d'associations et d'événements locaux orchestrés par un groupe interne de collaborateurs volontaires « Sponsoring et Partenariat », ou l'organisation d'un événement don du sang avec l'EFS, organisée sur le site de Barembach.



Indicateur de Performance

1,3M€

MONTANT DES SOUTIENS réalisés en 2022 (vs. 1,2M€ en 2021)





RISQUE 5 - Unigrains en action

Unigrains participe aux Rencontres de FERT en Côte d'Ivoire

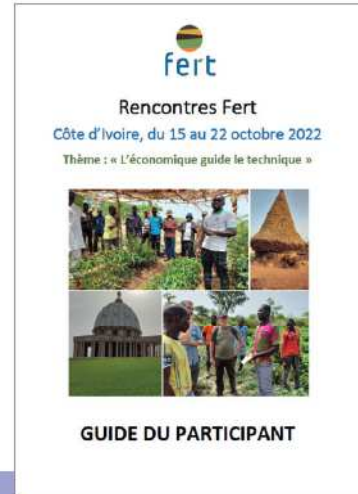


Les 5ème Rencontres de Fert ont eu lieu en Côte d'Ivoire au mois d'octobre 2022.

Pendant une semaine, les équipes de Fert et les membres des organisations professionnelles agricoles partenaires dans les différents pays se sont retrouvés avec un triple objectif :

- Se connaître et contribuer à entretenir une culture commune autour d'une vision du développement agricole,
- Découvrir ensemble l'action de Fert et de ses partenaires en Côte d'Ivoire,
- Partager des réflexions, des expériences et connaissances entre pairs pour accroître l'impact des actions engagées dans les différents pays.

Pour la première fois, une délégation de six salariés d'Unigrains a été invitée à participer à ces rencontres, pour vivre l'implication de Fert sur le terrain et bénéficier des échanges avec les membres des délégations de différents pays.



« Au-delà du soutien financier – plus de 30 M€ en 40 ans – Unigrains et Fert se retrouvent autour des mêmes valeurs. Les salariés d'Unigrains et les salariés de Fert ont pu, lors des rencontres Fert en Côte d'Ivoire, l'expérimenter par l'échange et une meilleure compréhension de leurs métiers respectifs. Si Unigrains accompagne des entreprises et Fert des agriculteurs et leurs organisations, toutes deux exercent cet accompagnement dans la durée et dans le cadre d'une démarche basée sur l'écoute, l'analyse et la confiance ».

Jean-François Isambert, PRÉSIDENT DE FERT ET VICE-PRÉSIDENT D'UNIGRAINS



Cette expérience, très riche, née d'une discussion entre Fert et le Groupe de Travail RSE, portée par la Direction d'Unigrains, a été partagée au retour avec l'ensemble des salariés lors d'une réunion.

Il s'agissait pour les six membres de la délégation de transmettre leur compréhension de l'action de Fert, de l'illustrer par les expériences vécues sur le terrain et de contribuer ainsi à rendre plus tangible cet engagement de long terme apporté par Unigrains.



Au-delà, le projet est d'identifier des pistes d'actions susceptibles de renforcer les liens entre Unigrains et Fert. La délégation des six participants aux Rencontres porte cet objectif et fera des propositions d'actions au cours de l'année 2023.



IMPLICATION dans des initiatives responsables

Soutien auprès de Fert



Unigrains soutient l'agri-agence Fert depuis sa création à l'initiative de la profession céréalière française il a plus de 40 ans. A travers 24 missions dans 10 pays en développement, principalement en Afrique, l'action de Fert consiste à (i) accompagner la transformation des exploitations agricoles familiales par la formation des agriculteurs, le conseil agricole et l'insertion des jeunes en agriculture, (ii) favoriser des modes de production plus durables, et (iii) accompagner l'organisation des agriculteurs au sein des filières pour leur permettre de produire plus et de mieux valoriser leurs produits.

Fondation Agro ParisTech



Depuis 2017, Unigrains est mécène de la Fondation Agro ParisTech. En ligne avec les valeurs et les objectifs d'Unigrains, ce partenariat a pour but de soutenir la formation des jeunes ingénieurs agronomes et d'accompagner le développement d'un esprit entrepreneurial des élèves. Unigrains participe notamment au jury du parcours Entreprendre ! conduit par la Fondation.

Initiative Unigrains Solidaire



L'Initiative Unigrains Solidaire est née en avril 2020 pour répondre à la demande des collaborateurs qui souhaitent manifester leur solidarité avec les acteurs engagés dans la lutte contre la Covid. Réitéré chaque année depuis, sous différentes déclinaisons, ce mécanisme d'abondement par Unigrains pour démultiplier l'effort des salariés a permis de mobiliser plus de 100 k€ en faveur de plus d'une cinquantaine d'associations.

Collecte Nationale des Banques Alimentaire



Chaque année, depuis plus de 5 ans, les équipes d'Unigrains participent à la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Grâce au don de temps d'Unigrains, une vingtaine de collaborateurs ont été mobilisés sur une journée entière en 2022 afin de récolter des denrées alimentaires pour les plus démunis.

Atelier Fresque du Climat



En novembre 2021, Unigrains a proposé à ses collaborateurs de participer à la Fresque du Climat, un atelier issu des travaux du GIEC qui permet de sensibiliser de façon collaborative au dérèglement climatique. Réunis en équipes, ils ont pu découvrir les différentes composantes du dérèglement climatique et ont travaillé à faire ressortir les liens de cause à effet, avec l'appui d'un animateur-expert de l'Association.

Partenaire de l'Open AgriFood



Depuis 2018, Unigrains est partenaire du forum Open AgriFood, think tank qui réunit, pour deux jours de débat et de dialogue, tous les acteurs de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire. La force du modèle de l'Open AgriFood réside dans sa capacité à rassembler tous les maillons de l'agriculteur jusqu'au consommateur afin d'identifier ensemble les priorités et les solutions de demain.



RÉSUMÉ des principales actions engagées

En relation à l'article L.225-102-1 du Code de commerce

- 01 Aux conséquences sur le **changement climatique** de l'activité de la société et de l'usage de ses biens et services qu'elle produit
- 02 À ses **engagements sociétaux** en faveur du développement durable
- 03 À ses **engagements sociétaux** en faveur de l'économie circulaire
- 04 À ses **engagements sociétaux** en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- 05 À ses **engagements sociétaux** en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire
- 06 À ses **engagements sociétaux** en faveur du respect du bien-être animal
- 07 À ses **engagements sociétaux** en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable
- 08 Aux **accords collectifs** conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés
- 09 Aux **actions visant à lutter** contre les discriminations et à promouvoir les diversités
- 10 Aux **actions visant à promouvoir** la pratique d'activités physiques et sportives et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées

Synthèse des actions RSE

qu'Unigrains engage avec ses entreprises-partenaires

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	Investissement responsable PHASE D'ÉTUDE	Utilisation de trois outils visant à analyser la maturité RSE des participations : <ul style="list-style-type: none"> • Référentiel RSE avec six axes • Principaux enjeux RSE identifiés par secteur d'activité • Grille d'analyse et de suivi extra-financier 	01 04 08 02 06 09 03 07 10
	Investissement responsable SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'information RSE dans les pactes • Critères RSE pris en compte dans la rémunération des produits financiers • Participation aux comités RSE des participations 	01 04 08 02 06 09 03 07 10
	Éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'Éthique et de Responsabilité • Signataire de la charte d'engagement France Invest • Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) • Plateforme d'échange des bonnes pratiques 	01 04 08 02 06 09 03 07 10

Synthèse des actions RSE qu'Unigrains s'applique à lui-même

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en ligne avec son expertise sectorielle	Action de mécénat	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien auprès de FERT • Soutien à la Fondation Agro ParisTech • Soutien à l'Open Agri Food • Initiative Unigrains Solidaire • Campagne de dons (ex : Opération Père Noël Vert) • Don de temps (i.e. Collecte Nationale des Banques Alimentaires) • Tournoi Urban Foot, France Invest • Commission Sponsoring 	01 04 07 02 05 10 03
Ne pas être moteur de la transition agroécologique	Alimentation saine, filières courtes et traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration Inter-Entreprise 	03 04 07
	Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes de tri et recyclage des déchets au siège d'Unigrains 	01 03
Ne pas être moteur de la transition énergétique	Attitude éco-responsable des salariés	<ul style="list-style-type: none"> • Charte des gestes éco responsables • Formation Atelier Fresque du Climat • Plan de Sobriété Energétique • Réalisation du Bilan Carbone 	01 03 07 02 04
	Suppression du plastique	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution d'une gourde et de couverts à l'arrivée des salariés • Installation de fontaines à eau filtrée 	01 03 07 02
Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents	Marque Employeur	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche Great Place to Work • Accord d'intéressement • Épargne salariale • Prévoyance • Unigrains Fitness Club (yoga, athlétisme, ...) • Maintien du salaire lors du congé maternité 	08 10
	Parité Diversité	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de parité France Invest • Plan d'action sur l'égalité Hommes / Femmes • Mise en place d'un groupe de travail • Sensibilisation Semaine du Handicap 	08 09 10





NOTE Méthodologique

DPEF AGRICÉREALES consolidé

Périmètre

La Déclaration de Performance Extra Financière couvre l'ensemble des structures avant une activité opérationnelle au sein du groupe Agricéreales :

- Unigrains, Unigrains Diversification, Unigrains Partenaire (activité d'investissements)
- Unigrains Développement (Société de Gestion pour compte de tiers)
- Messis Finance (Conseil M&A)
- AuxinéA (Conseil et services ingénierie financière)
- Unilis Agtech (JV Financement et prestation de services Agtech)
- Le Groupe TMG via Unigrains Equipements (Equipements et prestations de services dédiés à la boulangerie viennoiserie pâtisserie industrielle)

Sont exclues du périmètre de la Déclaration de Performance Extra Financière :

- Les sociétés mises en équivalence Ceneca et Agra Investissement
- Semagri, holding financier qui a pour unique objet la détention d'une participation
- Unicerem, Société Civile d'Attribution, qui rassemble les propriétaires de l'immeuble Maillot et assure la gestion
- SAIAM et UNI UN, Sociétés Civiles Immobilières, qui n'ont plus d'activité opérationnelle
- La filiale Unigrains Iberia créée fin 2022, qui ne sera activée qu'en 2023
- La filiale Unigrains Italia, en cours de constitution

AGRICÉREALES et UNICÉREALES sont des holdings dont l'unique fonction est d'organiser la détention des titres de la société Unigrains entre ses différents actionnaires.

Indicateurs

% des investissements 2022

comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

Périmètre :

- Investissements sur fonds propres portés par Unigrains ou par Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- Investissements réalisés par Unilis Agtech, joint venture constituée avec Arvalis (Institut technique agricole)
- Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier la prise en compte de la dimension RSE dans le process d'investissement.

Il prend en compte la totalité des investissements directs et indirects (engagements de souscription dans différents fonds) réalisés en 2022. Il identifie parmi ces derniers, ceux dont les éléments contractuels, qu'il s'agisse de pacte dans le cas de prises de participation, de contrat pour les obligations et les prêts participatifs ou du règlement des fonds lors d'une souscription, intègrent des exigences en matière d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération.



Consommation gaz / électricité

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF, à l'exception de la succursale italienne d'Unigrains Développement dont la consommation énergétique n'est pas identifiable dans le loyer versé pour le bureau de ces 3 salariés.

Il n'y a aucune consommation de fioul sur le périmètre, seules les consommations de gaz et d'électricité sont prises en compte. Unigrains, Unigrains Développement, Auxinéa et Messis Finance occupent, en tant que propriétaire et/ou locataire, une partie des locaux d'un immeuble géré par une société civile d'attribution (Unicerem).

- Les consommations électriques sont issues des compteurs individuels d'étage et d'un prorata de la consommation électrique annuelle des parties communes, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.
- La consommation de gaz résulte d'un prorata de la consommation globale annuelle de l'immeuble, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

Pour Unigrains Equipement, les données de consommation gaz et électricité sont fournies par le siège de TMG, les sites industriels de Mecatherm (Barembach et Montilliers) et le site industriel d'ABI (Canada). Un changement de méthode est intervenu en 2022 sur le reporting des consommations de gaz.

Encours net

au 31/12/2022 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives et négoce agricoles + industries de 1^{ère} transformation

Périmètre :

- Unigrains ainsi qu'Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains SA et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- Le Fonds National de l'Elevage, porté par Unigrains Partenaire, n'est pas pris en compte. Il gère l'extinction de prêts arrivants à échéance à court terme.
- Les encours portés par Unilis Agtech ne sont pas intégrés compte tenu de leur niveau très faible au regard de ceux portés par l'ensemble Unigrains.
- Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse. Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier l'engagement auprès des entreprises des secteurs directement au contact du maillon de la production agricole et donc de l'influence, via l'accompagnement de ces acteurs, sur ces questions de transition agroécologique.

Ce critère repose sur la proportion des encours net au 31/12/2022 investis chez les opérateurs des secteurs de l'amont agricole, de la coopération et du négoce agricole ainsi que de la première transformation.

Turn over involontaire

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'ampleur des départs à l'initiative des salariés. Il est défini de la façon suivante : nombre de démissions + ruptures conventionnelles de l'année N/ effectif salarié en CDI au 1er janvier de l'année N.

% salariés en CDI

avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total des salariés en CDI (au 31/12 de l'année N)

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur participe à l'appréhension de la capacité d'attractivité des structures, en particulier lorsqu'il fait l'objet d'une analyse conjointe avec l'indicateur précédent.

Montant des dons sur l'année 2022

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF

Ce critère a pour objectif de mesurer l'engagement sociétal du groupe, en particulier dans son domaine de compétence sectoriel, en accompagnement d'acteurs de l'aide alimentaire, de think tank créant du lien entre les maillons de la filière alimentaire ou d'acteurs engagés dans l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cet indicateur est exprimé en million d'euros arrondi au dixième près.



UNIGRAINS

23 avenue de Neuilly 75116 Paris

Tel : +33 (0)1 44 31 10 00

 @UnigrainsGroup

www.unigrains.fr

